

SOCIÉTÉ



Le Jardin de Chine

Inauguré l'été dernier au Jardin botanique de Montréal à la suite d'une entente entre les Villes de Montréal et Shanghai, le Jardin de Chine permet à tout coup de se plonger dans un monde diamétralement opposé à celui de la grande ville. Calme, douceur et harmonie y règnent, baignant le visiteur dans une atmosphère toute orientale. Dépaysement garanti.

Page 11

LIBRE-ÉCHANGE À TROIS

Doré ne partage pas le pessimisme de l'industrie du vêtement

Le maire admet que certaines dispositions vont à l'encontre des recommandations de Montréal

Danny Vear

« À PRIME ABORD », le maire Jean Doré juge que l'Accord de libre-échange nord-américain n'assombrit pas outre mesure l'avenir de Montréal, mais admet qu'il ne va pas dans le sens des recommandations et des préoccupations que Montréal et son industrie du vêtement ont exprimées depuis un an auprès d'Ottawa et de Québec.

« Il y a là un problème », a commenté, hier, le maire Doré, étonnamment peu loquace dans une réaction préliminaire à l'entente commerciale entre le Mexique, les États-Unis et le Canada. Son équipe doit étudier plus à fond l'entente au cours des prochains jours.

L'industrie montréalaise du vêtement pourrait perdre quelque 18 000 emplois, soit près de 33 % de tous les emplois du secteur, une fois en vigueur toutes les mesures prévues dans l'entente, a déjà affirmé l'Institut canadien des manufacturiers du vêtement.

Le maire Doré ne partage pas ce

pessimisme empressé. « On doit analyser les documents. Il est encore difficile de tirer les conséquences à long terme de l'accord sur l'industrie de la mode », a lancé le maire Doré, qui a participé, hier, au lancement des « Fêtes gourmandes internationales de Montréal » (voir page 3).

Les réactions à l'entente ont été vives hier chez certains représentants de l'industrie de la mode québécoise. Avec les dispositions de l'entente, l'industrie, notamment l'industrie de la mode haut de gamme, a purement été sacrifiée, n'a pas hésité à lancer le créateur de mode, Jean-Claude Poitras, hier, dans une entrevue radiophonique.

C'est que désormais, en vertu de l'entente, les manufacturiers canadiens devront s'approvisionner en tissus produits en Amérique du Nord pour que leurs vêtements soient exportés, sans tarifs douaniers, à l'intérieur de la zone de libre-échange nord-américaine. Auparavant, ces tissus pouvaient provenir sans problème d'Europe.

De plus, les tarifs canadiens sur

Voir page 4: Doré

Baker porte secours à la campagne de Bush

WASHINGTON (Reuter) — Le président George Bush a annoncé hier que James Baker abandonnerait le 23 août son poste de secrétaire d'État pour devenir secrétaire général de la Maison-Blanche et prendre la direction de sa campagne électorale.

Quatre jours avant l'ouverture à Houston de la convention républicaine, qui doit officiellement le désigner pour disputer un second mandat présidentiel, le président américain a mis fin à des semaines de conjectures. Il a remis son avenir politique entre les mains de James Baker, l'architecte de sa victoire en 1988.

« Il m'aidera à consolider ce que nous avons commencé en élaborant un programme intégré de politique intérieure, économique et étrangère pour le second mandat », a expliqué George Bush.

« Je souhaite également avoir ses conseils et son aide, au moment où je



cherche un mandat auprès du peuple américain, pour mettre ce programme en oeuvre », a ajouté George Bush.

Voir page 4: Baker

L'ONU autorise le recours à la force en Bosnie-Herzégovine

d'après Reuter

NATIONS UNIES — Le Conseil de sécurité des Nations unies a autorisé hier le recours à la force, si nécessaire, pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations de Bosnie-Herzégovine.

Le vote a été acquis par douze voix pour et trois abstentions, celles de la Chine, de l'Inde et du Zimbabwe. Les États-Unis, la Russie, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, le Japon, le Maroc, la Hongrie, l'Équateur, l'Autriche, le Venezuela et le Cap Vert ont voté pour.

Le Conseil a ensuite adopté à l'unanimité une seconde résolution demandant l'ouverture à la Croix-Rouge des camps de prisonniers sur

l'ensemble du territoire de l'ex-Yougoslavie.

La résolution souligne la responsabilité individuelle de tous ceux qui violent les Conventions de Genève, bien qu'aucun texte international ne permette de les juger.

Les deux textes, adoptés à l'initiative des États-Unis, ont été parés par la France, la Grande-Bretagne, la Russie et la Belgique.

Le chef de la communauté serbe de Bosnie, Radovan Karadzic, a averti les Nations unies qu'une intervention militaire risquerait de trans-

former la république en enfer.

« S'il ne s'agit que d'envoyer une aide humanitaire, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à la force militaire. Les Serbes ne s'en sont jamais pris à un convoi humanitaire », a-t-il déclaré à Reuter.

« Il y a de nombreuses factions (serbes) de gauche, de droite, monarchistes, etc. Ce sera l'enfer. Nous ne pourrions plus les contrôler », a-t-il averti.

La communauté internationale s'est mobilisée à la suite de nombreux reportages sur les opérations

de purification ethnique menées par les Serbes contre les populations non serbes de Bosnie.

Des responsables de la Croix-Rouge internationale ont cependant déclaré avoir reçu l'assurance d'avoir accès à tous les centres de détention.

Par ailleurs, dans une lettre datée du 12 août adressée au président du Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, s'est dit préoccupé par les conséquences de l'adoption du texte sur le recours à la force pour les casques bleus déployés dans les zones de combat.

Afin de minimiser le danger, il invite les États et organisations inter-

Voir page 4: L'ONU

L'OTAN prépare l'envoi des troupes : page 7

Les jeunes libéraux restent intraitables

Le référendum est « sacré », prévient Mario Dumont

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE RÉFÉRENDUM prévu en octobre est « sacré » pour les jeunes libéraux du Québec qui, réunis en congrès ce week-end, demanderont à leurs aînés militants, députés et ministres de s'en tenir au calendrier prévu et de respecter le programme du parti en proposant une forme de souveraineté en l'absence d'offres canadiennes valables.

L'invitation vaut aussi bien pour le premier ministre et chef libéral, M. Robert Bourassa. Les jeunes libéraux lui demandent d'être « à la hauteur des intérêts supérieurs du Québec, des attentes de la population et de l'engagement formulé au printemps 1991 ». Ils enjoignent leurs aînés à « être conséquents avec la démarche que nous avons entreprise (avec le rapport Allaire) ».

Le président de la Commission Jeunesse du PLQ, M. Mario Dumont, a rejeté hier, en conférence de presse, tout report du référendum prévu en octobre aussi bien par la loi 150, adoptée par les députés et ministres libéraux, a-t-il noté, que par le programme du parti (le rapport Allaire).

Le jeune leader de 22 ans heurte ainsi de plein fouet les prétentions de deux ministres influents, Mme Lise Bacon et M. Marc-Yvan Côté, qui soutenaient mercredi qu'on peut bien prendre le temps qu'il faut et poursuivre les discussions, si cela peut contribuer à sauver le Canada.

M. Dumont considère « improbable » une entente satisfaisante avec le Canada anglais. Il ne donne d'ailleurs à M. Bourassa que « quelques jours » pour revenir de la table multilatérale avec des résultats concrets.

« Nous avons donné tout le temps voulu » pour qu'un accord se concrétise, estime M. Dumont. Le moment est venu selon lui pour les libéraux de s'en remettre à la seconde option de leur programme. Le rapport Allaire prévoit en effet qu'en l'absence d'offres, le Parti libéral proposera au peuple par référendum l'accès du Québec au statut d'État souverain dans le cadre d'une union économique gérée par un parlement commun.

M. Dumont croit qu'il existe au parti une « solide unité de pensée » quant au contenu de cette solution de

Voir page 4: Jeunes

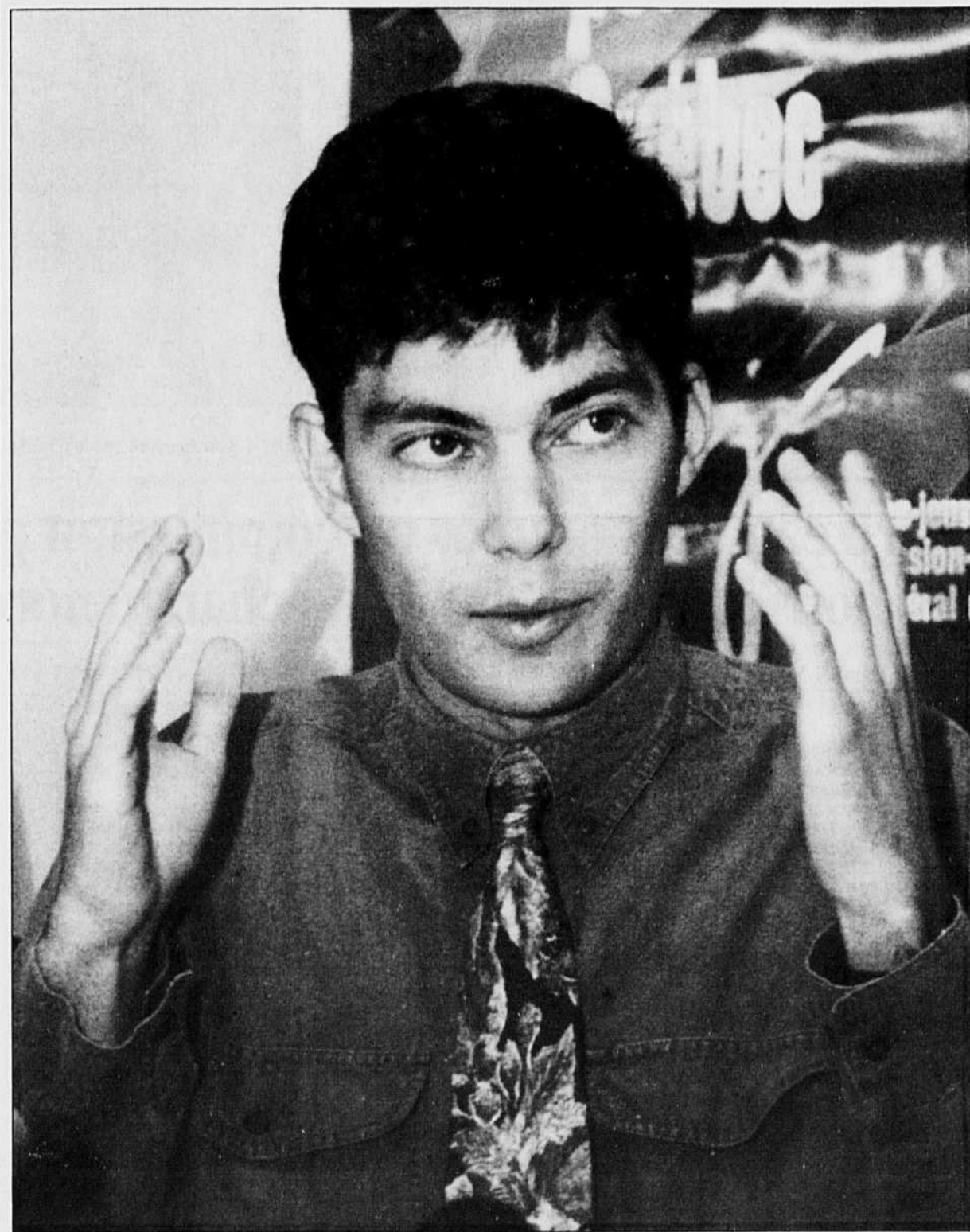


PHOTO PC

Le président de la Commission Jeunesse du Parti libéral du Québec, Mario Dumont, prie le premier ministre Bourassa de respecter le calendrier référendaire prévu.

Trois-Rivières refuse le titre de « capitale du chômage »

Les Trifluviens partent en guerre contre la psychose du « tout-va-mal »

Claude Turcotte

TROIS-RIVIÈRES — Offensés de voir certains médias affubler leur région du titre de « capitale nationale du chômage », les décideurs de Trois-Rivières se sont livrés hier à une mission d'affaires, en conviant les journalistes à venir constater de visu que leur ville demeure malgré tout une capitale des pâtes et papiers, sans renier son titre de capi-

tale de la poésie et surtout sans perdre espoir de voir le taux d'emploi retrouver son niveau d'avant la récession et d'avant la mise à pied des 950 employés de l'usine de Produits forestiers Canadien Pacifique (PFCP).

« Nous sommes handicapés, mais pas morts », a rappelé M. Gabriel Pellerin, président de la Chambre de commerce du district de Trois-Rivières, devant une quarantaine de notables, en présence de journalistes

représentant les principaux quotidiens de Montréal et même un de Toronto, sans oublier tous les médias locaux. La journée avait commencé par une tournée en autobus, pendant deux heures, pour montrer les parcs industriels, les équipements de toutes sortes, dont l'université, les travaux de six millions \$ au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine et même une petite balade sur le circuit du Grand Prix de formule Atlantique qui débute aujourd'hui même.

Mais hier, c'était les gros canons de la ville qui vrombissaient. Le maire de Trois-Rivières, M. Guy Leblanc, a rappelé que les sept comités mis sur pied au moment de la fermeture de l'usine de PFCP sont tous en place pour s'occuper de divers aspects, l'un de la relance, l'autre du recyclage, etc. M. le maire conserve même l'espoir d'une réouverture en septembre d'une partie de l'usine fermée par PFCP, selon un projet

Voir page 4: Trois-Rivières

CAHIER SPÉCIAL

SALON ICOM

RÉSERVATIONS PUBLICITAIRES (514) 842-9645

Date de tombée: le 4 septembre 1992

À l'occasion du Salon ICOM 1992, un événement organisé en parallèle à la XVIe Conférence générale du Conseil international des Musées, LE DEVOIR publiera un cahier spécial le 12 septembre prochain.

De format tabloïd, ce cahier présentera la liste des exposants, ainsi que la liste des participants à ce salon où on retrouvera les grands musées du monde et le programme d'animation du Salon. Il sera également question des grandes orientations de développement que prendront les musées au cours des prochaines années.

PARUTION
le 12 septembre
DANS
LE DEVOIR

Mulroney étouffe les dissidences et se tait sur ses préférences

Manon Cornellier
de la Presse canadienne

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney a réussi, hier, à étouffer les dissensions de son caucus sur la réforme du Sénat mais sans afficher sa préférence pour un des quatre modèles actuellement à l'étude et dont le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, a dévoilé l'existence en fin de journée.

Un de ces modèles serait en fait une solution intérimaire, en attendant que les provinces s'entendent. À son entrée au caucus, hier, M. Mulroney devait réconcilier les positions des caucus de l'Ouest, en faveur d'un Sénat égal, et de ceux du Québec et de l'Ontario, opposés à ce modèle de réforme.

À l'issue de la rencontre, il clamait victoire et aucun député n'a osé le contredire. « Mes députés sont tous solidaires de ma position et de celle de mon gouvernement », a-t-il déclaré.

Le premier ministre a pu pacifier son caucus en ne prenant position sur aucun des modèles actuellement à l'étude, ont indiqué les ministres Benoît Bouchard et Joe Clark.

« Nous favorisons un modèle qui fonctionne », s'est contenté de dire le ministre des Affaires constitutionnelles.

En fin de journée, après une rencontre avec le ministre québécois Gil Rémillard, M. Clark a précisé que les quatre modèles avaient été mis de l'avant lors de la rencontre des premiers ministres de lundi dernier.

Un de ceux-ci, soumis par le gouvernement fédéral, compterait un

nombre supérieur de sénateurs qui seraient nommés à partir de listes soumises par les provinces ou à la suite d'une élection. Cette solution serait réévaluée après quatre ou cinq ans.

Les autres solutions ont été suggérées par les premiers ministres du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, de l'Île-du-Prince-Édouard, Joe Ghiz, et de l'Alberta, Don Getty.

Le premier modèle est fort complexe. Il prévoit entre autres un Sénat égal et une augmentation du nombre de sièges à la Chambre des Communes pour les provinces qui auraient perdu des sénateurs.

Celui de Joe Ghiz compterait deux catégories de provinces : celles qui ont plus de deux millions d'habitants, et donc 24 sénateurs (Québec, Ontario, Colombie-Britannique et Alberta), et celles qui sont plus petites et qui n'ont que huit sénateurs. M. Mulroney a indiqué hier que ce modèle renforcerait la position albertaine.

M. Clark n'a pas décrit celui soumis par M. Getty. L'entente du 7 juillet et l'idée d'abolir le Sénat s'ajoutent à la liste mais ne sont plus dans la course. L'entente du 7 juillet prévoyait un Sénat égal, ce que Québec rejette catégoriquement, a rappelé hier le ministre Gil Rémillard.

La nouvelle réalité constitutionnelle semble avoir calmé les députés albertaines. « Plus nous nous éloignons du modèle de Sénat triple E, plus le coût politique est grand. (...) Pour nous, à court terme, et pour le pays à long terme », avait pourtant dit le président du caucus albertain, Ken Hughes, avant d'assister à la réunion du caucus.

Mais le député albertain Jim Hawkes déclarait aussitôt que l'appui au Sénat triple E était surtout une position de négociations pour le caucus de l'Alberta. Selon lui, les députés veulent avant tout une solution à la crise constitutionnelle et sont ouverts aux diverses propositions.

M. Mulroney partageait ce point de vue. Après le caucus, il a affirmé avec fermeté qu'il n'y aurait aucune défection du côté de ses députés albertaines.

Le caucus ontarien s'est pour sa part opposé au Sénat triple E. Le président René Soetens a carrément qualifié d'esprit de clocher l'attitude intransigente de certains politiciens provinciaux et a invité ses collègues albertaines à ne pas suivre leur exemple.

Il a prédit que si l'entente conclue le 7 juillet était présentée à la Chambre des Communes, elle serait défective.

Chez les parlementaires québécois, on veut surtout en finir. « Les gens sont tannés des enfantillages des politiciens sur la question constitutionnelle », a déclaré le président du caucus québécois, André Harvey.

À son avis, si la conférence des premiers ministres de mardi ne mène à rien, le fédéral devrait prendre les devants et demander à la population de trancher.

Le sénateur Claude Castonguay est d'accord. « J'ai hâte que le gouvernement fédéral prenne les choses en mains et fasse un ensemble de propositions plus équilibrées. Ça fait assez longtemps qu'on discute avec les premiers ministres et les autochtones, je ne crois pas que ce soit très probable que cela aboutisse. »

Le PQ tend la main aux anglophones

Une stratégie de rapprochement aborde tous les facteurs de division

Pierre O'Neill

LE PARTI québécois tendra la main à la minorité anglophone et se donnera une stratégie de rapprochement qui abordera tous les facteurs diviseurs, y compris la question linguistique.

Député de Pointe-aux-Trembles à l'Assemblée nationale, Michel Bourdon est membre du groupe de travail que le parti a mis sur pied en début d'année pour réfléchir sur « la place de la minorité anglophone dans un Québec souverain ». Et dont le rapport, en phase finale de rédaction, sera rendu public ces prochaines semaines.

« Notre rapport se doit d'être un chaînon de ce rapprochement. Il faut établir des ponts et faire des pas. Le PQ doit être un parti ouvert, où les anglophones peuvent se faire entendre », a expliqué M. Bourdon au cours d'une entrevue au DEVOIR.

Les délibérations de ce groupe de travail s'inscrivent dans le prolongement d'initiatives que le PQ a prises dans le passé pour tenter d'établir un dialogue qui parvienne à réduire les

tensions. Ainsi, l'automne dernier, le parti a tenu à Sainte-Anne-de-Bellevue dans le West Island de Montréal un colloque auquel avaient notamment participé le président d'Alliance-Québec, Bob Keaton, le président du Parti libéral du Canada, Donald Johnston et le député Richard Holden.

Le succès remporté à l'époque par cet exercice de réconciliation avait convaincu M. Parizeau de poursuivre l'expérience et de structurer ces efforts de rapprochement. Coprésidé par la députée de Chicoutimi, Jeanne Blackburn et la trésorière du parti, Mme Rita Dionne-Marsolais, le groupe de travail comprend en outre le président de la région Chaudière-Appalaches, M. André Gaulin, ainsi que trois anglophones : MM. Henry Milner, David Payne et Robert Dole. Les conclusions qu'ils arrêteront seront d'abord soumises à la réflexion des militants et serviront à enrichir le programme du parti, qui est en cette matière relativement silencieux.

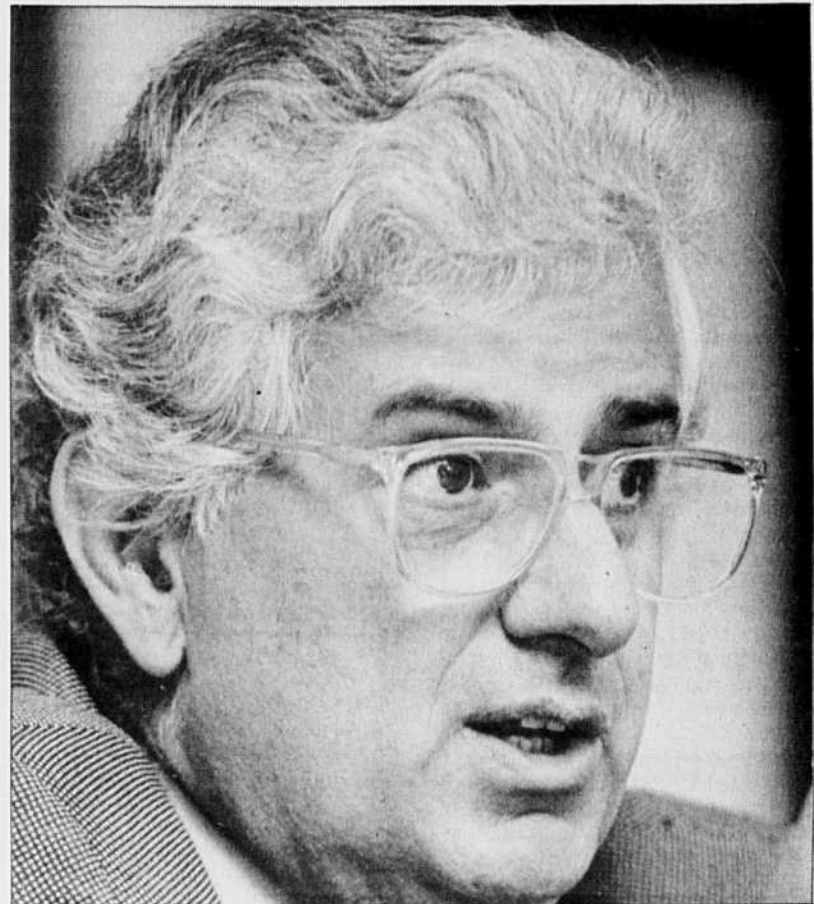
Le printemps dernier, le groupe de travail avait lancé ses travaux en pu-

bliant dans le quotidien *The Gazette* une invitation à la participation des anglophones. Malgré l'ordre de boycottage d'Alliance-Québec, le groupe a reçu 150 lettres, dont une quarantaine portaient des manifestations d'agressivité, d'incompréhension et de rejet. À ce jour, les missionnaires du PQ ont entendu les témoignages d'une trentaine de leaders de la communauté anglophone.

Entiché par l'expérience, le député de Pointe-aux-Trembles croit que les attitudes et comportements ont sensiblement évolué de part et d'autre. Confiance qui repose sur la transformation du portrait linguistique, engendrée par les longues années d'application de la loi 101. « L'enseignement est un grand facteur d'intégration. » Transformation qu'il attribue également aux pouvoirs que l'entente Cullen-Couture a donnés au Québec en matière d'immigration. Ce qui l'amène même à conclure que « le français n'est plus menacé au Québec », tout en reconnaissant qu'il faudra continuer à être « vigilant ». Cela dit, sa perception de l'état d'esprit qui prévaut au PQ lui fait croire que les militants ne sont pas encore disposés à des assouplissements de la loi 101 avant que le Québec accède à la souveraineté. Néanmoins, le groupe de travail formulera à cet égard des recommandations favorables à l'ouverture.

Pour ces raisons et pour d'autres, Michel Bourdon voit déjà le climat d'affrontement céder la place à une volonté réciproque de rapprochement. Il s'en dit heureux parce qu'il lui paraît évident que l'appui monolithique des non-francophones au PLQ est un obstacle au développement de son parti, de Montréal et du Québec.

Bien sûr, le député Bourdon perçoit encore ici et là des relents d'intolérance. La férocité des réactions suscitées au sein de la communauté anglophone par l'adhésion de Richard Holden en est l'illustration. Et quand il voit l'éditorialiste Alain Dubuc de *La Presse* établir une macabre comparaison entre Richard Holden et John Kordic, il se dit qu'il n'y a pas que des anglophones de troubles.



Michel Bourdon croit que les comportements ont sensiblement évolué.

PHOTO JACQUES NADEAU



PHOTO CF

Dieppe, 50 ans après
Une cinquantaine de survivants de Dieppe, la plupart âgés de plus de 70 ans, ont écouté en silence la sonnerie aux morts, hier, en se remémorant le raid désastreux du 19 août 1942. L'opération, à laquelle ont participé quelque 5000 soldats canadiens, avait pour but d'étudier les problèmes d'un débarquement en sol occupé par les Nazis. Parmi les personnalités qui ont participé à la cérémonie, qui s'est déroulée près du monument aux victimes de la guerre, on notait le gouverneur général Ray Hnatyshyn, le premier ministre Brian Mulroney, le ministre de la Défense Marcel Masse, le ministre des anciens combattants Gerald Merrithew et le général John de Chastelain, chef de l'état-major.

L'essence « propre » se fait attendre malgré les promesses

OTTAWA (PC) — Malgré l'engagement pris par les gouvernements fédéral et provinciaux dans une tapageuse campagne publicitaire, la majorité des Canadiens ne peuvent pas encore acheter une essence contribuant moins à la formation du smog.

Ce type d'essence, plus propre, devait être disponible cet été au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

Pourtant, l'essence vendue régulièrement dans ces provinces émet toujours beaucoup plus de gaz nocifs

que prévu par le Programme de contrôle de l'azote et des composés organiques volatiles.

Lancé en 1990, ce programme prévoyait l'élimination d'une bonne portion du smog estival avant la fin de la décennie. En fait, on est très en retard.

Le smog est un brouillard formé de particules de suie et de gouttes d'eau.

Pour ce qui est de l'essence dite « d'été », elle est vendue dans la plupart des États du nord-est des États-Unis et, au Canada, seulement dans la région de Vancouver.

Parizeau veut étudier en commission parlementaire les conséquences du libre-échange nord-américain

Michel Venne
de notre bureau de Québec

BIEN QU'IL appuie le principe d'une zone de libre-échange étendue à l'ensemble du continent nord-américain, le chef du Parti québécois M. Jacques Parizeau, souhaite la convocation d'ici à 15 jours d'une commission parlementaire pour en étudier les conséquences.

M. Parizeau a fait parvenir hier une demande en ce sens au premier ministre Robert Bourassa, qu'il a rendue publique lors d'un point de presse.

Le leader souverainiste estime par ailleurs que l'adhésion d'un troisième participant (le Mexique) à un traité de libre-échange continental peut faciliter celle éventuelle d'un Québec souverain. « Plus il y a de participants, dit-il, plus l'adhésion du Québec en sera facilitée. »

M. Parizeau refuse pour le moment de se prononcer sur le contenu de l'accord tel quel, puisqu'il n'a pas pu le lire. Il ne « sait pas comment trancher », dit-il, entre ceux qui prédisent l'hécatombe, notamment dans le secteur du vêtement et ceux qui prévoient des gains. La commission parlementaire qu'il réclame pourrait justement aider à se faire une opinion plus juste, a-t-il soutenu.

Il suggère de convoquer la commission de l'économie et du travail de l'Assemblée nationale pour examiner l'impact de l'accord intervenu avant-hier et accueilli favorablement par le gouvernement sur chacun des secteurs industriels.

La commission devrait étudier aussi comment faciliter la transition, quelles mesures d'adaptation on peut

proposer aux entreprises et aux travailleurs afin que le Québec puisse tirer le meilleur parti de l'entente.

Le chef péquiste croit que la convocation d'une commission publique, dont les débats pourraient être télévisés, devrait calmer beaucoup d'appréhension chez les Québécois inquiets pour leur emploi. Les gens pourront se sentir rassurés de voir que le gouvernement examine en détails les impacts et prépare des mesures de transition.

Le défilé des experts devant les caméras de télévision donnerait à l'exercice une dimension pédagogique.

M. Parizeau précise que « ce n'est pas une trappe » qu'il tend au premier ministre. Il souhaite que l'exercice se déroule de façon non partisane, comme cela avait été le cas en 1988 lors de la signature du traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

La commission parlementaire s'était réunie durant deux jours en juin 1988 pour étudier les impacts de l'accord bilatéral. Le premier ministre et le chef de l'opposition en avaient été membres et ses délibérations avaient été télévisées. Les deux partis avaient alors fait front commun

en faveur de l'accord et avaient convenu de mesures de transition qui n'ont toutefois pas été entièrement mises en oeuvre.

M. Parizeau convient que cet accord continental, décrié déjà par les gouvernements néo-démocrates de l'Ontario, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique, puisse créer des « interférences » avec le débat constitutionnel. À cet égard, il ne veut pas trop spéculer. « L'imagination est sans bornes », dit-il.

Comme en 1988, on se retrouve dans une situation où le Québec est dans le camp des pour et le reste du Canada en grande partie dans celui des contre.

Le chef péquiste rappelle qu'en 1988, il avait déclaré que s'il était Ontarien, il serait probablement contre le traité de libre-échange canado-américain. Ainsi, il peut comprendre certaines objections du reste du Canada. « On se prononce selon les intérêts qu'on représente », dit-il.

Comment réagirait-il s'il était social-démocrate ? a demandé un journaliste. « Mais je suis social-démocrate ! » a-t-il répliqué après quelques secondes d'hésitation. « Mais je suis social-démocrate québécois », a-t-il précisé.

Des vols trop chers vers les îles ?

CAP-AUX-MEULES (PC) — Les compagnies aériennes desservant les Îles-de-la-Madeleine auraient été de connivence pour maintenir une tarification élevée sur les billets d'avion, soutient l'ancien président de la Chambre de commerce de la région. M. Léonard Gaudet dit détenir des documents démontrant la possibilité d'une réelle collusion entre Inter-Canadien, Air Atlantique et Air Alliance.

Il affirme que les transporteurs ont augmenté indûment leurs arifs au cours des quatre dernières années, faisant passer le prix d'un billet aller-retour entre l'Archipel et Montréal de 444 \$ à 763 \$. M. Gaudet soutient de plus que la Direction du transport maritime, aérien et ferroviaire au ministère québécois des Transports est au courant de cette pratique depuis 1989. M. Gaudet estime que les compagnies aériennes ont profité du programme de réduction de 25 % des tarifs aériens accordée aux Madelinots, qui a coûté près de deux millions de dollars au gouvernement du Québec depuis son instauration, en 1988. L'ancien président de la Chambre de commerce a remis le dossier entre les mains de la GRC et de la Sûreté du Québec, pour qu'une enquête soit ouverte.

Paralysie cérébrale : amende honorable

LA DIRECTION provinciale de l'Association de la paralysie cérébrale, qui est critiquée par plusieurs de ses membres montréalais, promet une plus grande transparence. La direction de l'association a fait savoir que ses états financiers seraient rendus publics cet automne. La directrice du financement, Ailette Poirier, a également fait savoir que des efforts sont déployés en vue de réduire les frais de production du téléphone annuel, dont la réalisation a atteint 656 000 \$ l'an dernier. L'Association pour la paralysie cérébrale reconnaît de plus que la région de Montréal est pénalisée par rapport à la politique de répartition des dépenses. (PC)

Nouvelles stratégies pour intéresser les femmes aux carrières scientifiques

TORONTO (PC) — Quelque 200 professeurs et étudiants, représentants de l'industrie et des gouvernements se réunissent aujourd'hui et samedi, à Toronto, afin de tenter d'élaborer des stratégies visant à intéresser davantage de femmes aux carrières dans les domaines du génie et des sciences.

Les femmes sont nettement plus nombreuses qu'autrefois dans les facultés de génie des universités canadiennes. Elles forment maintenant entre 25 et 30 % des étudiants.

Mais plusieurs, comme Mme Donna Brown, la présidente de la Conférence canadienne des femmes en génie, science et technologie, jugent que ce n'est pas encore suffisant.

Les jeunes femmes doivent choisir des carrières dans ces domaines, puisque ce sont les champs d'activités susceptibles de donner naissance aux nouveaux produits, aux nouvelles technologies et compagnies qui assureront la prospérité future du Canada. Ce sont aussi ceux où tout indique qu'il va y avoir une certaine reprise économique, fait-elle valoir.

Les obstacles sont déjà identifiés,

soutient Mme Sandra Redshaw, coprésidente de la conférence. Les parents peuvent encourager leurs filles à devenir des enseignantes ou des infirmières; les expériences scientifiques menées au niveau primaire sont souvent axées sur des thèmes auxquels les garçons sont plus susceptibles de s'intéresser, comme les fusées et les automobiles; certains conseillers en orientation dissuadent les jeunes filles d'étudier les mathématiques à l'université, et celles qui le font peuvent se sentir isolées. Une fois qu'elles entrent sur le marché du travail, leurs collègues masculins peuvent se montrer peu accueillants.

Plusieurs universités ont déjà mis sur pied des programmes destinés à encourager les femmes à opter pour des études en sciences et en génie, se félicite Mme Brown, et font des efforts pour embaucher davantage de femmes, qui deviendront à leur tour des exemples à suivre pour leurs étudiantes.

Mme Brown, détentrice d'un doctorat en neurochimie, observe que les enseignants s'efforcent également d'intéresser les fillettes des niveaux primaire et secondaire aux sciences.

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, 1^{er} est, rue Notre-Dame, Suite 9.200, Montréal, (Québec), H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
DENISE MARTIN, GILLES SEGUIN Le Rang d'Oignons Enr. 1101, rue Jean-Talton Est Montréal Dossier: 256-255	1 Restaurant pour vendre	1101, rue Jean-Talton Est Montréal
LE DANMICH INC. Le Danmich Inc. 5199, Sherbrooke Est S. 3040 Montréal Dossier: 987-446	1 Restaurant pour vendre	5199, Sherbrooke Est S. 3040 Montréal
DAOUD, Mounir Le Cavalier Bauly 8230, boul. Champlain Lassalle Dossier: 221-077	1 Restaurant pour vendre	8230, boul. Champlain Lassalle
NGUYEN, Quang Thai Bistro Doré 6902, rue St-Denis Montréal Dossier: 804-468	1 Restaurant pour vendre (Demande amendée)	6902, rue St-Denis Montréal
KAVATHAS, Chris Café Platon 4521, ave du Parc Montréal Dossier: 988-097	1 Restaurant pour vendre	4521, ave du Parc Montréal
2947-5548 QUÉBEC INC. Bar Le Macho 5782, rue de Repentigny Montréal Dossier: 341-677	Autorisation de danse et spectacles suite à cession	2461, rue Bélanger Est Montréal
NGUYEN, Thi Tuyet Mai Restaurant Chiang-Mai Enr. 971, boul. Décarie	1 Restaurant pour vendre	971, boul. Décarie St-Laurent

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

RÉSULTATS
Tirage du 92-08-12

3 4 20 22 33 46

Numéro complémentaire: **19**

GAGNANTS	LOTS
6/6 1	5 552 026,50 \$
5/6+ 6	148 585,40 \$
5/6 299	2 385,30 \$
4/6 17 811	76,70 \$
3/6 343 492	10,00 \$

Ventes totales: **20 840 753,00\$**
Prochain gros lot (approx.): **2 500 000,00 \$**

Prochain tirage: **92-08-15**

Extra Tirage du 92-08-12

NUMÉROS	LOTS
9 8 3 9 7 2	100 000 \$
8 3 9 7 2	1 000 \$
3 9 7 2	250 \$
9 7 2	50 \$
7 2	10 \$
2	2 \$

T V A, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Nouvel assaut du Parti Égalité contre la loi référendaire

Jean Dion

LE PARTI Égalité poursuivra devant la Cour d'appel du Québec sa bataille pour obtenir des modifications à la Loi sur les consultations populaires.

Débouté en Cour supérieure le 30 juillet dernier, le chef du PE, Robert Libman, a fait savoir hier qu'il avait donné avis au plus haut tribunal de la province de sa décision d'en appeler du verdict du juge Pierre Michaud, qui avait refusé de donner raison au parti dans sa tentative de faire invalider certains articles de la loi référendaire.

Le PE en a notamment contre une clause de la loi 2, adoptée par l'Assemblée nationale en 1978, qui prévoit la formation de comités « parapluies » lors d'un référendum et établit pour chacun des camps un plafond de dépenses et un accès limité aux moyens de communication. M. Libman est d'avis qu'une pareille disposition contrevient à la liberté d'expression et d'association garantie par la Charte canadienne des droits et libertés.

Car, fait-il valoir, « en cas de référendum, le PE pourrait être forcé de travailler de concert avec des adversaires politiques, qui proposeraient la même option que lui mais pour des raisons diamétralement opposées. Le parti pourrait ainsi devoir soumettre ses dépenses, de même que sa latitude politique, à une autorité qui ne partage en aucun cas son point de vue. »

Dans sa décision du 30 juillet, le juge Michaud écrivait que « les limitations dont se plaignent les requérants favorisent davantage la participation des électeurs au référendum et en quelque sorte contribuent à accentuer la liberté d'expression, puisqu'elles donnent à plus de gens l'occasion de participer et de se faire entendre, tout en essayant d'accorder aux deux camps qui s'affrontent des ressources les plus égales possible. »

S'il est d'accord pour admettre qu'il serait illégitime de ne pas limiter les dépenses des protagonistes, l'avocat du PE, Julius Grey, dit néanmoins considérer que ces restrictions à la liberté d'expression, que le juge considère justifiées au nom du processus démocratique, violent un droit fondamental.

Me Grey a par ailleurs estimé que

le juge s'était montré « trop optimiste » en laissant entendre, à l'appui de son verdict, que le PE ne pouvait pas présumer qu'une juste peine lui serait pas accordée au sein d'un des comités parapluies.

Conscient que l'appel a peu de chances d'être entendu avant le 26 octobre, date ultime du référendum prévu par la loi 150, M. Libman a admis que la cause pendante pouvait quand même être de nature à « mettre de la pression » sur les autorités d'un éventuel comité parapluie pour qu'elles accordent une plus grande marge de manœuvre au PE. Me Grey s'est pour sa part voulu plus prudent, refusant de parler de pression et affirmant que la requête du PE était « une question de principe, de nature strictement juridique et non politique. »

Mais même si l'entente de l'appel tarde, ont fait valoir les deux hommes, la requête du PE ne sera pas inutile puisque la loi 2 ne se limite pas au référendum anticipé pour cet automne, mais régirait aussi toute consultation populaire ultérieure.

Lorsque interrogé quant à la proportion des dépenses qu'il voudrait voir sa formation détenir dans un éventuel comité parapluie, M. Libman s'est fait évasif. « Il est difficile de se prononcer là-dessus », a-t-il dit, ajoutant que le calcul pourrait notamment se faire au prorata du nombre de sièges détenus à l'Assemblée nationale.

« Tout ce que nous voulons, c'est mener notre propre campagne et prouver nos propres dépenses. Or nous craignons sérieusement que, dans l'état actuel des choses, nous soyons soumis à l'imprimatur d'adversaires », a-t-il lancé.

Selon la Loi sur les consultations populaires, qui a notamment servi lors du référendum de 1980 sur la souveraineté-association, les députés de l'Assemblée nationale doivent s'inscrire dans l'un des camps puis, chacun de leur côté, élire le chef de leur comité parapluie. La loi prévoit en outre que les groupes insatisfaits de la place qui leur est faite au sein du comité puissent recourir à un « tribunal référendaire ».

Le verdict de la Cour d'appel sera d'autant plus intéressant à surveiller, a noté Me Grey, que la Cour supérieure de l'Alberta avait précédemment rendu un jugement allant à l'encontre de celui du juge Michaud.

Le CRTC gronde les réseaux privés de télévision

« Télé Métropole n'a pas tenu sa promesse envers les gens de Québec »

Pierre Roberge

de la Presse canadienne

LA LICENCE de diffusion de Télévision Quatre Saisons a été renouvelée pour trois ans par le CRTC, alors que la direction de la chaîne privée souhaitait obtenir une reconduction pour sept ans.

Dans la décision rendue hier par le tribunal administratif, la station de Montréal et le réseau de TQS sont concernés par ce renouvellement de trois ans, tandis que celle de Québec (CFAP-TV) voit sa licence reconduite pour cinq ans, soit jusqu'à la fin août 1997.

Le CRTC renouvelle également pour cinq ans les licences de Télé Métropole (CFTM) et du réseau TVA; aux audiences en mars, la direction de TM aussi demandait sept années de plus pour son bail des ondes publiques.

Une affiliée de TVA, CFQM de Sainte-Foy, voit sa licence renouvelée pour trois ans. « Télé Métropole n'a pas tenu sa promesse envers les gens de Québec, elle a même demandé de réduire davantage son engagement, à 10 heures par semaine d'émissions locales », souligne Keith Spicer, président du CRTC.

« Ceci est manifestement inacceptable. Nous ordonnons donc à la station de respecter son engagement de 21 heures par semaine. » Mais vu la situation économique, le CRTC accepte « avec réticence » que la titulaire puisse atteindre cet objectif en trois ans.

L'organisme fédéral a même échelonné ce que devra être la progression de la production locale de CFQM : elle devra totaliser 15 heures d'ici la fin août 1993, 18 heures en 1994, 21 heures en 1995.

Au sujet de TQS, la décision des commissaires Spicer, Walter Ruest, Fernand Bélisle, Claude Sylvestre et Ed Ross indique que « le conseil n'est pas satisfait de la titulaire qui n'a pris aucun engagement précis pour la nouvelle période de sa licence ».

Suivant la plaidoirie de CFQM inc. (propriétaire de TQS) aux audiences, le CRTC refuse d'« accepter pour promesse de réalisation, pour une période de sept ans, un projet global dénué de tout engagement détaillé, susceptible d'être altéré au gré de la titulaire », ce qui créerait « une situation inéquitable face aux autres titulaires ».

TQS ayant aussi fait part de son intention d'être « une télévision moins variée en ciblant surtout l'auditoire des 18-49 ans, excluant ainsi toute émission pour enfants », lit-on dans l'avis du CRTC.

Le tribunal s'attend donc au moins à ce que TQS « envisage des projets en collaboration ou coproduction », notamment avec d'autres diffuseurs canadiens.

Par ailleurs le CRTC s'attend à ce que TM « définisse un point d'équilibre » quant à la participation des stations régionales de TVA à la grille horaire du réseau. Le CRTC note aussi « l'accent mis sur le développement d'émissions interactives »

(vendues sous la marque Videoway, au câble) et l'utilisation expérimentale de quatre canaux du câble pour certaines émissions.

À cet égard l'organisme dit vouloir « s'assurer que la titulaire n'exploite pas de cette façon un service parallèle », référant au service interactif ainsi donc qu'à l'intégration verticale de TM, propriété de Vidéotron.

Le CRTC souhaite donc voir des « rapports annuels sur ces expériences, en précisant les nombres d'heures par année et les dépenses en émissions, segments interactifs distribués à d'autres canaux et les revenus en découlant ».

De plus la violence, réitère le CRTC, « constitue le principal objet de plainte des Québécois depuis 1985 » et exige que « les diffuseurs s'occupent de cette question, en renforçant leur code d'autoréglementation ».

Le CRTC déplore aussi « le peu de progrès » des réseaux privés avec les sous-titres pour sourds et malentendants; le CRTC « exige que chaque station offre à tout le moins ce service pour les grands titres des bulletins de nouvelles locales ».

La direction de Télé Métropole s'est dite par la suite « très satisfaite » du renouvellement de licence de cinq ans accordé à la station de tête ainsi qu'au réseau TVA.

« Dans le contexte actuel, la décision est très réaliste et sage », a dit la vice-présidente, Claire Samson, même si le canal 10 voulait idéalement une reconduction de sept ans.

Le président Mario Bertrand, dans un communiqué, affirme que « nous ferons en sorte que les stations se conforment aux décisions du CRTC. Nous entendons bien poursuivre notre engagement de maintenir la qualité. »

Quant au renouvellement de trois ans seulement de l'affiliée CFQM-TV, de Québec, TM « souhaite que le marché publicitaire de la capitale l'appuie pour atteindre l'objectif très ambitieux fixé par le CRTC » d'accroître les émissions locales de 10 à 21 heures par semaine.

Il s'agit pour les annonceurs de Québec de « mettre l'épaule à la roue, en prenant la télévision pour le média important qu'elle est dans la région, en l'utilisant beaucoup », précise Mme Samson.

La station de Télévision Quatre Saisons à Québec ayant obtenu cinq ans, TM juge « nécessaire d'imposer une échéance commune à toutes les licences de diffusion ». Cela dans le but d'une « approche globale qui reflète avec plus de justesse l'évolution des tendances et des besoins de la population ».

Pour TQS, a dit le vice-président, Jean Fortier, « nous aurions souhaité avoir cinq ans à Montréal mais il était difficile, dans le plus creux de la vague, de prendre des engagements fermes ».

M. Fortier dit comprendre « la prudence du CRTC de nous donner une licence plus courte. Trois ans, c'est cependant suffisamment long pour rassurer nos annonceurs. »

Jusqu'à 16 millions \$ à des victimes d'agressions sexuelles

OTTAWA (PC) — Les victimes d'agressions physiques et sexuelles des anciennes écoles de réforme d'Alfred et d'Uxbridge, en Ontario, pourraient se partager jusqu'à 16,1 millions \$ en compensations, selon une entente historique dévoilée hier.

L'entente, qui constitue un précédent en Amérique du Nord, tant par son ampleur que par la nature des dommages qu'elle couvre (pertes de salaires, soins médicaux et dentaires, service-conseil, réhabilitation et formation) est l'aboutissement de 20 mois de négociations entre les représentants des victimes, les Frères des écoles chrétiennes, les archidiocèses d'Ottawa et de Toronto et le gouvernement ontarien.

« C'est une entente unique qui n'a pas son pareil en Amérique du Nord », a souligné hier M. David McCann, un des négociateurs pour les victimes, lors d'une conférence de presse diffusée simultanément par satellite à Toronto et Ottawa, et à laquelle participaient une douzaine de représentants de toutes les parties à l'entente.

Gérard Champagne, un ancien élève de l'école de réforme d'Alfred, a fait savoir qu'il était « satisfait » de l'entente qui est « un pas vers la guérison ». « C'est important que nos souffrances soient reconnues », a-t-il déclaré.

Les Frères des écoles chrétiennes, dont trois des membres ont été reconnus coupables d'agressions physiques et sexuelles sur d'anciens élèves, espèrent que cette entente va aider à panser les plaies et mener à une « réconciliation globale et complète ».

Les victimes qui auront prouvé avoir été abusées sexuellement et physiquement par des frères des écoles chrétiennes pourront obtenir des dédommagements allant jusqu'à 10 000 \$, en plus de bénéficier d'une série de mesures compensatoires pour tous les traumatismes subis. Les plus traumatisés pourraient recevoir jusqu'à 400 000 \$.

C'est un arbitre de la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels de l'Ontario qui entendra chaque cas. C'est lui qui déterminera si la plainte est recevable et le montant du dédommagement.

Du montant maximum de 16,1 millions \$, la part des Frères des écoles chrétiennes pourrait s'élever à 5,8 millions \$. Le gouvernement ontarien pourrait défrayer jusqu'à 6,2 millions \$, dont 4 millions \$ en compensations financières aux victimes. Les diocèses d'Ottawa et de Toronto contribueront également.



PHOTO JACQUES NADEAU

Franches manoeuvres

La Compagnie Franche de la Marine a fait une démonstration de mouvements d'armes et a tiré plusieurs coups de feu devant l'entrée principale du marché Bonsecours, en fin d'après-midi hier. La Compagnie a marché dans la rue Saint-Paul après avoir quitté l'île Sainte-Hélène en navette pour accoster au Vieux-Port et finalement chanter dans les rues du Vieux-Montréal. Tout ce branle-bas s'inscrit dans un nouveau programme d'animation pour attirer les gens vers les quatre grandes expositions que présente le marché à l'occasion des fêtes du 350e anniversaire de Montréal.

Louise Arcand disparaît en laissant le souvenir d'une femme chaleureuse

Jean Dion

LOUISE ARCAND, journaliste et animatrice de radio et de télévision qui fut à l'emploi de Radio-Canada pendant deux décennies, est décédée hier d'un cancer. Elle était âgée de 48 ans.

Femme d'une grande polyvalence, chaleureuse et simple aux dires de ceux qui l'ont connue, les Québécois se souviendront surtout d'elle comme celle qui a défrayé la manchette en 1984 après avoir été victime, de la part de la société d'État, d'un traitement considéré injuste par plusieurs.

Présentatrice du *Téléjournal* de fin de semaine à compter d'août 1981, — fait rarissime pour une femme à l'époque —, elle devait par la suite animer le bulletin de début de soirée *Ce soir* jusqu'à ce que la direction de Radio-Canada lui annonce que ses services à cette émission n'étaient plus requis. Motif invoqué : R.-C. avait « décidé de donner une image jeune à l'information ». Alors âgée de 40 ans, elle dut céder son poste à Marie-Claude Lavallée.

Louise Arcand contesta cette décision, et tant un arbitre du ministère du Travail qu'un juge de la Cour supérieure statuèrent qu'elle avait été victime de discrimination. Mais les

deux instances se déclarèrent incapables à exiger sa réaffectation.

Mme Arcand passa dès lors à la radio, qu'elle ne devait plus quitter, assurant la lecture des nouvelles en soirée, puis animant les émissions *Dimanche Magazine* et *Les affaires* et la vie.

Née à Amos en 1944, Louise Arcand fait d'abord des études de sciences politiques à l'Université

d'Ottawa et occupe différents postes, notamment auprès d'Expo 67 et de l'ambassade de France à Ottawa. En 1970, elle entre à Radio-Canada en qualité de pigiste à la station CBOF, d'Ottawa, où elle anime différentes émissions de radio.

En 1972, la société d'État l'embauche de manière permanente à son bureau de Toronto. Elle y fait de la radio et de la télévision, tantôt de plusieurs domaines, y compris les affaires publiques et le sport, et se voit notamment confier l'animation de la version torontoise de la série *Réseau-Soleil*.

En 1976, Mme Arcand participe à la 2000e émission de *Femme d'aujourd'hui*, dont elle assure la portion en provenance de Toronto. Elle deviendra par la suite animatrice attitrée, en alternance avec Aline Desjardins, de cette prestigieuse émission, jusqu'en 1979.

À compter de cette date, elle succède à Simon Durivage au micro de *Consommateurs Plus*, poste qu'elle occupera pendant deux ans.

Radio-Canada devait ensuite lui confier la présentation du *Téléjournal* du week-end et de *Ce soir*, jusqu'aux événements de 1984. Pendant ces années, elle agit également à titre d'animatrice du magazine *Hebdo-Dimanche*.



PHOTO ARCHIVES

Louise Arcand



PHOTO JACQUES GRENIER

Un kilomètre de bouffe !

Gourmets, gourmands, le maire de Montréal, Jean Doré, et Jacqueline Vézina dégustent un sorbet au cantaloup du Québec, préparé spécialement pour célébrer le lancement officiel, hier, des Fêtes gourmandes internationales de Montréal. Jusqu'au 23 août prochain, ce festival champêtre de bouffe se déroule sur le site de l'île Notre-Dame, sur une surface de plus d'un kilomètre de long. Les visiteurs pourront y déguster les mets de tous les pays et de toutes les régions du Québec. Ces mets seront présentés en petites portions dont les coûts varient entre 0,50 \$ et 8,50 \$. Présidente de l'événement, Jacqueline Vézina a promis qu'il reviendra l'an prochain.

Québec annonce huit premiers parcs « régionaux »

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec injectera une somme de 85 millions \$ au cours des cinq prochaines années pour la création des huit premiers d'un nouveau réseau de parcs « régionaux ». Quatre de ces parcs seront situés au nord du 50e parallèle (Manicouagan) ; le lac Albanel et la rivière Témiscamie, le cratère du Nouveau-Québec, les monts Otish et les monts Torngat ainsi que la rivière Koroc.

Au sud, les quatre parcs proposés sont le mont Mégantic (Estrie), la réserve faunique Plaisance (Outaouais), la rivière Vauréal (Anticosti) et le Massif du mont Vallin (Saguenay-Lac-St-Jean).

La nouvelle de ce nouveau réseau de parcs régionaux, dont la gestion serait confiée aux gens du milieu, a été annoncée hier en conférence de presse par le ministre du Loisir, de la

Chasse et de la Pêche, Gaston Blackburn.

Ce dernier a expliqué que le ministère tiendra des consultations avec les gens du public afin de discuter des plans d'aménagement provisoires qui traduiront les orientations du ministère quant à la conservation et à la mise en valeur des espaces naturels visés en tenant compte de la fragilité des espèces et des milieux.

Le public sera également consulté pour étudier la possibilité de créer d'autres parcs régionaux dans Charlevoix, pour les Hautes-Gorges de la rivière Malbaie, dans Portneuf pour les lacs Long et Montauban, dans la région de Québec pour le Massif du sud et en Estrie pour le mont Sutton.

Il existe déjà un réseau de parcs appelés provinciaux mais, depuis hier, on parlera désormais aussi de « parcs régionaux » basés sur un pro-

cessus formel d'accréditation gouvernementale.

À ce jour, les parcs régionaux ne possèdent pas de statut légal, sauf ceux de la Communauté urbaine de Montréal, et n'ont pas d'objectifs définis.

Outre les 85 millions \$ du gouvernement, le ministère de M. Blackburn cherchera à intéresser des commanditaires (privés) et des mécènes à investir une vingtaine de millions de dollars supplémentaires dans la mise en valeur des parcs.

Avec la création de ces huit nouveaux parcs, la superficie des espaces protégés au Québec passerait de 0,4 % à 3,7 %.

C'est en novembre dernier, lors du congrès de la réserve mondiale de la biosphère tenu dans Charlevoix, que le ministre Blackburn levait le moratoire sur la création de nouveaux

parcs et annonçait son intention de doter le Québec d'un plan de développement des parcs.

Cet automne, le ministère mettra en place une campagne de promotion d'envergure qui comprendra l'instauration d'un passeport qui permettrait de visiter tous les parcs du réseau.

Dans le Nord du Québec, le gouvernement mettra 18 territoires en réserve (sur lesquels les quatre parcs seront aménagés) et, à ce propos, le ministre Blackburn a expliqué qu'il n'anticipe pas de problèmes avec les autochtones.

Il a précisé que la Convention de la Baie James prévoit la création de tels espaces protégés et que, de toutes manières, les autochtones seront largement consultés au sujet de la réalisation du plan d'aménagement.

Asuna
SUNFIRE 93

DISPONIBLE CHEZ

PARKWAY
PONTIAC
BUICK
G.M.C. 9595 Trans-Canada (Face à l'autoroute)
St-Laurent, Québec 333-7070

Le Musée de la civilisation de Québec à l'heure de la Transat

Sylvie Moisan

Collaboration spéciale

QUÉBEC — Pour la troisième édition de la Transat Québec-Saint-Malo, dont le départ aura lieu le 23 août prochain, le Musée de la civilisation de Québec offre au public la possibilité de suivre le déroulement de la course en direct, grâce au Centre des communications grand public, situé au Salon des visiteurs du Musée.

La réalisation de ce Centre a été rendue possible grâce à la collaboration de nombreux partenaires, dont Voile internationale Québec, responsable de l'organisation de la Transat Québec-Saint-Malo. À la fine pointe de la technologie, ce Centre des communications constitue une première au Canada. Il comporte un tableau magnétique donnant la position des concurrents au fil des heures. Une légende permettra au public d'identifier chaque participant ainsi que la catégorie de voiliers à laquelle il appartient. Grâce aux communications-radio ainsi qu'aux images qui nous feront voir les skipper en action sur leur voilier, entre Québec et Saint-Malo, on pourra suivre de très près cette compétition de calibre international. Ces images, retransmises par satellite au-dessus de l'Atlantique, seront tournées par le skipper suisse Pierre Felhman qui participe à la course à bord du Merit Cup.

Des personnes-ressource seront sur place pour fournir des explications aux néophytes. Des instruments de navigation, tant modernes qu'anciens, permettront également au public de se familiariser avec le monde complexe de la navigation et de découvrir l'histoire de la Transat. S'ajoute à cela une petite exposition, présentée par la Fondation Bagatelle inc., composée de 15 bateaux miniatures, mesurant entre 3 et 10 pouces, sculptés par l'artiste Ed-

mond Lecouvrie. Cette exposition, dont la Vieille Maison des Jésuites à Sillery a présentement la conservation, provient de la collection Lecouvrie-Dérigé qui compte une quarantaine de petits navires, tous sculptés dans de l'ivoire de morse et de narval rapporté du Grand Nord québécois il y a cinquante ans par le capitaine Bernier. Elle représente différents types de bateaux qui illustrent l'histoire de la navigation, allant du radeau jusqu'au transatlantique, en passant par la galère égyptienne et le vaisseau amiral du XVII^e siècle. Elle nous propose aussi les répliques de deux célèbres bateaux : *La Constitution* et la *Bluenose*, championne de 17 courses transatlantiques.

Avant le départ, certains skipper qui participent à la course animeront des causeries. Ils pourront ainsi partager avec le public leur expérience de la mer et répondre aux questions qui leur seront posées. Des images des courses précédentes seront présentées sur grand écran. Toutes les rencontres auront lieu à l'Auditorium 1 du Musée, à 16 h 30, du 18 au 21 août.

S'intégrant parfaitement à sa programmation estivale construite autour du thème *Les voies du fleuve*, le Musée offrira également au public, tout au long de la Transat, des spectacles, des activités dirigées (lectures de cartes marines et ateliers de dessins *Les poissons du Saint-Laurent*), des capsules théâtrales (*Louis-Jolliet : l'odyssée flottante* du théâtre O délie), du cinéma et des expositions.

Notons en particulier la présence du chanteur Pierre Calvé, les 15 et 16 août, qui nous offrira *Le Saint-Laurent en chansons*, ainsi que le duo Les voix liées, les 22 et 23 août, qui interprétera des *Chansons de mer* inspirées de la Gaspésie. Côté cinéma, le Musée présente des films de fiction ainsi que des documentaires sur la mer. Au Cinéma du mercredi, à 19 h, le Musée présente le 12 août, *Le bateau-phare* (américain,

1985); le 19 août, *Eric Tabarly et les autres* (français, 1976); et le 26 août, *Les quarantièmes rugissants* (franco-allemand, 1981). De plus on nous propose tous les jours à l'Auditorium 1, à 15 h 30, des projections de films documentaires sur le fleuve et la voile.

Une quinzaine d'expositions sont également présentées tant au Musée qu'à Place Royale. Mentionnons *Le Saint-Laurent attention fragile* une vaste exposition qui traite, entre autres choses, de la pollution dans le fleuve et l'exposition *La Barque*, qui retrace 250 ans d'histoire. Mais je m'en voudrais de ne pas signaler les performances à venir du porte-parole officiel de la Transat Québec-Saint-Malo, nul autre que le célèbre Capitaine Bonhomme, grand marin s'il en fut, qui nous racontera quelques-unes de ses nombreuses «histoires du fleuve». Encore une fois (impossible de ne pas le dire) les sceptiques seront sûrement confondus!

Enfin, pour les mordus ou ceux qui songent à le devenir, mentionnons que la revue *L'Escale* nous livre dans son dernier numéro un dossier complet sur la troisième édition de la Transat Québec-Saint-Malo. Entre autres sujets, on y retrace l'histoire des courses océaniques et on vous explique comment s'effectue la transmission par satellite. Cette revue nous offre toujours de belles photos et un contenu bien étoffé.

La dernière Transat avait duré 7 jours, 21 heures et 37 minutes. On ne peut prédire si celle-ci durera plus ou moins longtemps. Mais pour la première fois le public aura l'opportunité de la suivre de très près, ce qui aura sûrement pour effet d'augmenter son intérêt et d'attiser sa curiosité. Le Centre des communications sera accessible gratuitement au public du 13 août au 13 septembre. Quant aux autres activités, vous avez l'embaras du choix!

vaux reprennent à Washington le 24 août.

« Nous avons désormais un processus de négociation en marche et en dernier ressort, il ne produira des résultats qu'il les parties veulent parvenir à un résultat », a précisé cette personnalité sous couvert d'anonymat.

James Baker, qui ne souhaitait pas particulièrement quitter son poste, n'a pu faire la sourde oreille à l'appel du président Bush, son ami depuis 35 ans. Ce dernier l'a décrit comme un homme « courageux, vif et tenace ».

Dans les sondages d'opinion, George Bush a 20 à 25 points de retard sur son concurrent démocrate Bill Clinton.

Alors que le scrutin du 3 novembre approche inexorablement, les républicains, découragés, ont dénoncé le manque de coordination entre les responsables de la campagne présidentielle et la Maison-Blanche.

George Bush a déjà fait appel à de nombreuses reprises à James Baker, notamment il y a quatre ans, lorsque ce dernier a quitté son poste de secrétaire au Trésor de Ronald Reagan pour diriger sa compagnie présidentielle de 1988.

À cette époque George Bush était largement derrière le candidat démocrate Michael Dukakis. Toutefois il ne semblait pas à l'époque être confronté aux difficultés politiques qui sont les siennes aujourd'hui.

◆ Doré

les importations de textiles et de vêtements mexicains seront éliminés au bout de dix ans.

Pour les créateurs de mode, le problème, c'est que la qualité des tissus nord-américains est médiocre, comparée à celle des tissus européens, notamment aux tissus italiens. S'ils veulent continuer à produire des vêtements avec des tissus de qualité, ils se trouveraient en fait exclus de la zone de libre-échange.

« L'industrie du vêtement canadienne avait des exigences. Elles ont été oubliées dans l'entente », a affirmé Jean-Claude Poitras ajoutant qu'il regarderait maintenant, peut-être du côté de l'Europe, là où ses préoccupations seraient mieux comprises.

Prudent, le maire Doré a affirmé que l'accord ne semblait pas aller dans le sens de ce que « personnellement » il recommandait.

Depuis un an, Montréal travaillait en collaboration avec l'industrie montréalaise du vêtement. Ensemble, ils ont fait valoir la position de l'industrie au sujet du libre-échange nord-américain. « Nous voulions assurer l'accès à des fibres de qualité provenant de l'étranger pour assurer la qualité de la fabrication à Montréal », a dit le maire.

Montréal défendait que les entreprises de textiles ne concurrençaient pas directement les entreprises américaines ne devaient pas faire l'objet d'une imposition de tarifs.

À la suite de l'accord de mercredi, l'approvisionnement des manufacturiers montréalais serait « à toutes fins utiles » limité aux draps et aux jeans « alors que ce dont ils ont besoin, c'est du tissu de qualité pour faire du milieu et du haut de gamme ».

À ce chapitre, le maire Doré perçoit à tout le moins un « problème ».

Celui-ci n'est cependant pas sans solutions, croit-il.

Ainsi, selon le maire, il serait toujours possible d'attirer des filatures italiennes, qui produiraient un tissu de qualité à moindre coût, à Montréal. « Elles pourraient ainsi concurrencer directement les entreprises ne produisant pas de fibres intéressantes et faire un pied-de-nez aux entreprises américaines », a conclu le maire Doré dans une envolée finale.

Télévision Quatre Saisons misera sur la production locale

Paule des Rivières

MAINTENANT que la crise financière qui menaçait de l'engloutir est passée, Télévision Quatre Saisons (TQS) se permet d'augmenter les productions locales, notamment avec un nouveau magazine quotidien de variétés qu'animerà la star de Musique Plus, Sonia Benezra.

En annonçant, hier, la programmation 1992-93, le vice-président du réseau, M. Jean Fortier, a promis que le contenu canadien des émissions passerait de 50 % à 62 % aux heures de grande écoute. TQS délaissait par ailleurs les émissions policières — *Urgences*, *Dossiers mystères* et *Recherché* sont abandonnés et elle ne garde que le fidèle Claude Poirier et son *24/24* — et ne se lance guère davantage dans l'humour qu'elle laisse cette année à ses concurrents. Mais elle tente de devenir « la télévision des artistes d'ici », rôle qu'a longtemps tenu Télé Métropole en permettant à une panoplie de vedettes de se faire connaître et aimer du public. L'émission de Sonia Benezra, tous les jours de la semaine de 18 h 30 à 19 h 30, est la locomotive de ce souhait. Également, *De toutes les couleurs*, émission quotidienne rem-

plie de potins, de jeux et de concours, qu'anime Éric Nolin, jusqu'à récemment associé à CKOI, accueillera cette année une soixantaine d'artistes. Cette émission est produite à Québec. *Y'a rien de trop beau*, animée par Marcel Leboeuf et Sylvie Lauzon, la semaine à 16 h, recevra aussi des gens du *show business*.

Le blues à Francoeur, le dimanche à 18 h, permettra aux téléspectateurs de tout savoir sur les goûts de ce musicien et poète qui, à l'occasion, fera entendre ses « bands de garage » préférés. Une émission sur les animaux et leurs relations avec les humains sera aussi produite ici, qu'animerà Martin Drainville, de *Scoop*.

Le réseau débute sa programmation à midi tous les jours et présentera trois films quotidiennement, le plus souvent des versions de grosses productions américaines. Il a néanmoins acheté les droits télévisuels du *Party du Québécois* Pierre Falardeau et ceux du *Pardon*, qui raconte les liens qui se sont tissés entre les parents d'un enfant qui a été tué et son meurtrier.

Quelques émissions spéciales sont aussi à l'honneur, dont un spécial de deux heures sur Clémence Desrochers que préparera Pierre Brochu, celui-là même qui s'était occupé,

cette année, du spécial Dodo à Radio-Canada. Un spécial sur Jean-Guy Moreau sera aussi présenté en cours d'année.

Le Grand Journal, qui est présenté à 22 h 30 plutôt que 22 h depuis juin restera à son heure tardive. Le journal de 17 h reste à sa place. À ce sujet, M. Fortier a révélé hier que durant la semaine du 15 juillet, le bulletin de 17 h a battu les émissions d'information de Radio-Canada et de Télé Métropole.

Le réseau continuera de présenter les matches des Nordiques. La saison commencera en beauté le 13 octobre lorsque Québec recevra Philadelphia et Eric Lindros.

Télévision Quatre Saisons qui touche environ 15 % de la population à Montréal termine son année avec un léger surplus — environ 500 000 \$ de son budget d'opération. Ce qui est joliment mieux que l'année précédente où il manquait 17 millions. Depuis sa création il y a sept ans, le réseau a fait perdre environ 20 millions \$ par année à CFCF inc. Mais elle s'est fait rappeler à l'ordre et espère un budget complètement équilibré d'ici quatre ans. Une seule émission a survécu à toutes les secousses du réseau, *Caméra 92/93*, qu'animerà Danny Lemay.

Le difficile mariage entre la vélocité et la clarté

Les Concerts spirituels

Scott Bradford à l'orgue Beckerath de la basilique Saint-Joseph Boely, *Offertoire pour le Jour de Pâques; Langlais, Trois Paraphrases grégoriennes* op.5 (1934); Carl Philipp Emanuel Bach, *Sonate en « sol mineur »* no 6 H.86 (no 2); Bach, *Passacaille et fugue BWV.562; Belkin, Phantoms (fantômes); Reubke, Sonate sur le psaume 94*, Mercredi 12 août, Oratoire Saint-Joseph.

Carol Bergeron

AINSI, ce septième récital d'orgue à la basilique Saint-Joseph nous mène à la septième version de la colossale *Passacaille et thème fugué* de Bach. À elle seule, cette « pièce imposée » attise la curiosité des mélomanes et semble être la cause principale du succès que remporte cet été la série des « concerts spirituels ». Un interprète assez peu connu comme Scott Bradford en a profité, même si l'intérêt de son programme tenait d'abord et avant tout à autre chose : à un chef-d'œuvre très peu fréquenté d'un compositeur à peu près inconnu.

Antarien d'origine, monsieur Bradford travaille maintenant à Montréal comme pianiste accompagnateur et organiste à l'église St. James-the-Apostle et à la chapelle

de l'Université McGill. Habile instrumentiste, il est de ceux qui peuvent mener à bien l'exécution de la redoutable *Sonate sur le psaume 94* de Reubke, par exemple. Aussi, est-ce surtout pour cela qu'il valait la peine d'aller l'entendre.

Fils d'Adolf Reubke, réputé facteur d'orgue allemand du XIX^e siècle, Julius est mort à 24 ans (en 1858) après avoir amorcé une oeuvre dont la qualité lui ouvrait les portes d'une carrière exceptionnelle. Aujourd'hui, son souvenir ne tient pour ainsi dire qu'à cette magnifique *Sonate en « ut mineur »* et à une autre « en si bémol mineur » écrite pour piano. Dans ces deux pages se perçoit aisément l'influence de Franz Liszt auprès de qui le jeune musicien étudia pendant les deux dernières années de sa trop courte existence. À noter que les deux *Sonates* ont été enregistrées, à l'orgue et au piano, par Jean Guillou (Dorian DOR-90106).

Page romantique d'envergure comme il en existe peu au répertoire de l'orgue, la *Sonate en « ut mineur »* apparaît également comme une « oeuvre à programme » en ce qu'elle suit les versets du *Psaume 94* qui traitent de la vengeance dirigée contre les ennemis du Seigneur. En passant, il faut regretter que ces précisions n'aient pas été incluses dans le programme de la soirée où seule la *Passacaille* de Bach fait l'objet d'un

années, cette région avait réussi à se glisser sous la moyenne provinciale. Pas plus tard qu'en janvier dernier son taux de chômage était de 11,9 %, en comparaison de 13,1 % pour tout le Québec. La progression a donc été fulgurante en l'espace de quelques mois.

C'est la situation à court terme qui pose problème, comme l'a expliqué le maire Leblanc, car à moyen et long termes la région a les moyens de très bien se débrouiller. Il reste deux importantes papeteries dans la région, Krueger et Stone Consolidated, qui connaissent à court terme des difficultés comme l'ensemble de l'industrie, mais M. Donald Cayouette, directeur général de Krueger, parle de projets à long terme; d'ailleurs en 20 ans le nombre des employés de cette compagnie à Trois-Rivières est passé de 450 à 1200; des investissements de 400 millions \$ ont été faits l'an passé. Cascades installe pour sa part une usine de débarrasement.

La région s'enorgueillit d'avoir plusieurs entreprises prometteuses dans ses parcs industriels, comme Marmen, un atelier d'usinage qui investit présentement 4,5 millions \$ dans de l'équipement de production unique en Amérique du Nord, soit un tour-outil vertical de 35 pieds de haut qui servira à fabriquer des pièces de machinerie pour les papeteries. Il y a cinq alumineries dans un rayon de 60 milles de Trois-Rivières, en n'oubliant pas le parc industriel de Bécancour.

Malgré tout cela, la récession continentale actuelle et la situation très particulière de l'industrie des pâtes et papiers font que la région trifluviennne subit un dur contrecoup dans la plupart de ses sphères d'activité, comme le démontre clairement la montée du taux de chômage.

◆ L'ONU

nationales à lui faire part à l'avance de leurs intentions au cas où ils envisageraient un recours à la force.

Quelques heures avant le vote du Conseil de sécurité, un producteur de la chaîne de télévision américaine ABC a été tué à Sarajevo par des tirs contre le cortège du premier ministre yougoslave, Milan Panic, venu rencontrer les chefs des communautés serbe, croate et musulmane de Bosnie avant de gagner Bruxelles.

Milan Panic, qui s'en est sorti indemne, a condamné l'incident qui a coûté la vie à David Kaplan — 30e journaliste tué en 14 mois de guerre en Yougoslavie.

À la veille de la réunion des présidents des six républiques de l'ex-Yougoslavie sous l'égide de la CEE, le premier ministre yougoslave n'a toutefois pu avoir qu'un court entre-

généreux et utile commentaire.

Brillante et virtuose, l'écriture instrumentale se réclame visiblement du piano « lisztien ». Elle exige ainsi un jeu instrumental d'une grande habileté et d'une grande fluidité, deux qualités qui ne font point défaut à celui de Scott Bradford. Cela dit, on a pu vérifier que la généreuse acoustique de la basilique rendait souvent difficile le mariage entre la vélocité et la clarté, notamment dans les passages exubérants.

Mais dans l'ensemble, cette lecture fut menée non seulement avec bravoure, intelligence et sensibilité, mais également avec un sens aigu de la « registration ». Cette connaissance du spectre sonore de l'instrument permit encore de mieux sentir les limites acoustiques de la nef en fonction des besoins de chacune des pièces du programme.

Attentif au jeu des couleurs — je pense à *Phantoms* du compositeur montréalais Alan Belkin — Bradford aborda la fameuse *Passacaille* de Bach sous l'angle de la variété. En énonçant le thème avec douceur, il fit lentement émerger les *Variations* de la pénombre en modifiant subtilement la pigmentation. Devant nos yeux étonnés, le monument retrouvait, petit à petit, sous l'accumulation des coups de pinceau, son imposante et merveilleuse structure.

tien téléphonique avec le président bosniaque Alija Izetbegovic.

Alors que les combats connaissent une légère accalmie, les pressions internationales se sont accrues pour dénoncer la purification ethnique dont sont victimes les Musulmans.

Selon un correspondant de Reuter, plus de 28 000 d'entre eux seraient en danger dans le nord de la république.

Devant la commission des droits de l'homme des Nations unies réunie en session extraordinaire à Genève, le vice-président bosniaque Ejup Ganic a accusé Belgrade de terroriser son pays.

L'ambassadeur de Belgrade aux Nations unies s'est défendu en démentant que la Bosnie ait créé des camps de concentration.

Le Comité international de la Croix-Rouge a de son côté condamné sans appel toutes les parties au conflit, dont aucune ne respecte les Conventions de Genève sur les civils et prisonniers de guerre.

Face à l'horreur de la situation en Bosnie, la diplomatie s'est mobilisée, que ce soit au plan international ou européen.

Mais les puissances apparaissent divisées sur la nature et l'importance de l'intervention ainsi que sur la structure appelée à la mettre en oeuvre.

« M. Lambert va vous rappeler. Il travaille sur un dossier important. »



À vous de jouer.

Ne restez pas collé sur votre chaise. Étirez-vous entre deux appels. C'est bon pour votre dos et vos dossiers.

PARTICIPATION

Québec achète huit CL-415 de Canadair

Robert Dutrisc

LE GOUVERNEMENT du Québec a annoncé hier l'achat de huit avions amphibies CL-415 spécialisés dans la lutte contre les incendies de forêts. Fabriquée par la filiale de Bombardier, Canadair, cette flotte coûtera 155 millions \$ au Trésor québécois et sa livraison s'échelonnera du printemps 1994 à la fin de 1996.

Au cours d'un entretien hier, Mme Isabelle Lessard, directrice du cabinet de M. Robert Dutil, ministre des Approvisionnements et Services, a confirmé que cet achat n'a pas fait l'objet d'un appel d'offres en raison de la nature particulière des appareils dont il n'existerait aucun équivalent. Cette transaction fait suite à une lettre d'intention signée par le gouvernement il y a près de 2 ans, a précisé Mme Lessard.

En automne dernier, l'État français, après maints atermoiements, avait passé une commande ferme pour 12 de ces appareils au coût de 300 millions \$. Le CL-415 est une version remaniée en profondeur de l'illustre CL-215. Reconfigurés, ces appareils sont munis de moteurs turbopropulsés Pratt & Whitney et sont équipés de systèmes électroniques de pointe. Aux dires de Bombardier, le CL-415 est « l'avion de lutte contre l'incendie le plus perfectionné au monde ».

Selon Mme Lessard, le Service aérien du gouvernement, installé à l'aéroport de Québec, remplacera, grâce à cette commande, des CL-215 dont les plus vieux ont 22 ans d'âge. À la fin de 1996, la flotte du gouvernement se composera de huit rutilants CL-415, deux CL-215T (des CL-215 dont on vient de changé les moteurs) et de huit CL-215 encore vaillants.

Le porte-parole de Canadair, Mme



Une vue du CL-415, fabriqué par Canadair, dont le gouvernement québécois a acheté huit exemplaires.

Catherine Chase, a indiqué hier que cette commande, ajoutée à celle de la France, assurera 450 emplois chez Canadair et 250 emplois directs chez des sous-traitants, principalement Pratt & Whitney et Héroux. Le contenu québécois du CL-415 s'élève à 90 %.

« Notre programme prévoit la fabrication de 50 CL-415 d'ici la fin du siècle », a mentionné Mme Chase. À l'heure actuelle, Canadair est en pourparlers avec plusieurs clients éventuels.

Entre 1969 et 1990, Canadair a fabriqué 124 avions CL-215 dotés de moteurs à pistons qu'elle a vendus à 15 gouvernements sur quatre continents.

Chez Pratt & Whitney, le porte-parole de la compagnie, Mme Francine Osborne, a souligné que cette commande était une bonne nouvelle. « Elle sont rares ces temps-ci », a-t-elle ajouté.

La livraison de 16 moteurs (deux par appareil) d'ici la fin de 1996 « ne sera pas suffisante pour renverser la

situation » chez Pratt & Whitney, estime Mme Osborne. À pleine capacité, la compagnie de Longueuil peut fabriquer 100 de ces moteurs par mois.

Il y a quelques jours Pratt & Whitney prévenait ses employés de s'attendre à des mises à pied d'ici 12 à 18 mois à moins d'un revirement de situation. Ces licenciements s'ajouteraient aux 400 mises à pied effectuées en avril dernier. Pratt & Whitney emploie un peu de moins de 7000 personnes à son usine de Longueuil.

Le libre-échange à trois suscite des réactions mitigées à l'étranger

d'après l'Agence France-Presse

PLUS DE vingt-quatre heures après l'annonce de l'accord de libre-échange en Amérique du Nord (ALENA), des réactions de prudence, d'inquiétude et même de condamnation ont été enregistrées un peu partout dans le monde.

La CEE reste réservée. Tout en considérant favorablement la création d'une zone de libre-échange entre ces trois pays, les 12 souhaitent un respect des règles du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Celles-ci « précisent que les réglementations commerciales en vigueur dans une telle zone ne peuvent jamais être plus restrictives pour les pays tiers », a-t-on souligné hier à Bruxelles de source communautaire.

Les 12, qui ont récemment signé l'accord instituant un « espace économique européen » avec sept pays membres de l'AELE (Association européenne de libre-échange), notent que les négociations sur l'ALENA se sont déroulées dans le plus grand secret, selon cette source. La commission européenne « attend pour se prononcer officiellement de prendre connaissance de tous les aspects de cet accord ».

Même attitude prudente mais teintée d'inquiétude au Japon — un des principaux partenaires économiques des États-Unis. Tokyo attend aussi que le GATT se prononce « le plus rapidement possible » sur la conformité de l'ALENA, a indiqué hier un responsable du ministère japonais du Commerce extérieur et de l'Industrie (MITI).

La réaction chinoise va dans le même sens. « Notre position est que

les regroupements économiques régionaux doivent être ouverts et non exclusifs et qu'ils doivent permettre la création d'un nouvel ordre économique mondial », a-t-on déclaré à Pékin.

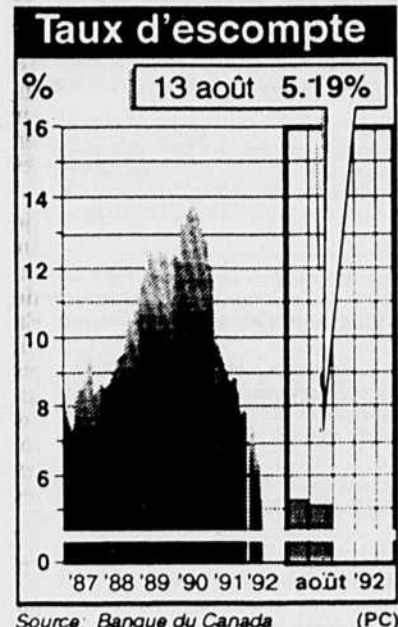
À Tokyo toutefois, le responsable du MITI a exprimé une inquiétude particulière pour l'industrie automobile. « Le Japon, qui est en dehors de cette zone, va être victime d'un renforcement des barrières commerciales » vers l'Amérique du nord, a-t-il dit.

Une opinion que ne partagent pas les gros industriels allemands qui se frottent les mains. Pour eux, quiconque est présent dans un pays signataire de l'ALENA voit s'élargir son marché potentiel. Volkswagen, premier constructeur automobile européen, a qualifié l'accord « d'excellente nouvelle », par la voix de son porte-parole Orwin Witzel.

Dans les pays en plein décollage économique comme la Corée du Sud, la réaction est virulente. Le premier ministre Chung Won-Shik, estimant que l'accord aurait « des effets considérables » sur l'environnement économique du pays, a demandé à son gouvernement des « contre-mesures efficaces » contre « l'émergence de nouveaux blocs commerciaux ».

Enfin le Chili a applaudi à la naissance de cette zone de libre-échange, qui doit encore être ratifiée par les trois parlements canadien, mexicain et américain. Le NAFTA, a déclaré dès mercredi à la presse le président chilien Patricio Aylwin, « ouvre les portes au Chili » pour obtenir un accord similaire avec le gouvernement américain, perspective évoquée depuis plusieurs mois par nombre de pays d'Amérique latine.

EN BREF...



Autre baisse du taux d'escompte

OTTAWA (PC) — Pour une quinzième semaine consécutive, la Banque du Canada a diminué hier son taux d'escompte. Cette baisse a été de 0,13 point. Il est donc passé à 5,19 %. La faiblesse maintenue de l'économie et le taux élevé du chômage sont deux facteurs majeurs pouvant justifier ce nouveau recul. Pour les 12 derniers mois, le taux d'escompte atteint son niveau le plus bas cette semaine, à 5,19 %.

Hausse du bénéfice de Quebecor

LE GROUPE Quebecor a annoncé hier un bénéfice net de 64 millions \$ pour le second trimestre 1992, soit 1,13 \$ par action ordinaire, contre un bénéfice net de 8,8 millions \$ (18 cents-action) pour la même période de 1991. L'essentiel de cette hausse provient d'un gain sur dilution de 48,5 millions \$ réalisé en avril dernier après l'émission d'actions par la filiale Imprimeries Québecor, a indiqué le groupe dans un communiqué. Pour l'ensemble du premier semestre, Québecor a annoncé un bénéfice net de 69,2 millions \$ (1,22 \$ US-action), contre 11,1 millions \$ (23 cents-action) lors des six premiers mois de l'an dernier. Hormis le gain sur dilution du deuxième trimestre, le bénéfice net pour le premier semestre 1992 s'établit à 20,7 millions \$, soit 37 cents par action ordinaire. Le chiffre d'affaires a progressé de 3,5 % à 616,4 millions \$ au second trimestre, totalisant 1,211 milliard \$ au premier semestre (+3,9 % par rapport au premier semestre 1991). (AFP)

La CIBC réussit dans les fonds mutuels

ENTRÉE SUR le marché des fonds mutuels en 1988, la CIBC est devenue depuis une des sociétés les plus actives dans ce secteur. « Au cours des 30 derniers mois, la CIBC est passée du 16ème au 2ème rang en ce qui concerne l'actif sous forme de fonds mutuels confiés à sa gestion », a précisé hier dans un communiqué M. John Vivash, président, Placements CIBC Inc., gestionnaire des fonds. M. Vivash est d'avis qu'avec l'arrivée à l'âge mûr de la génération du baby boom, les fonds mutuels connaîtront encore une forte expansion. Et, en même temps que cette expansion, les banques porteront à 60 et 70 % leur part de ce marché, a affirmé Vivash.

Groupe Spectel se restructure

Serge Truffaut

À LA FAVEUR du réaménagement de l'actionariat du Groupe Spectel qui se soldera notamment par le départ de M. Daniel Harvey et de la compagnie qu'il préside, soit Spectel Vidéo, les cofondateurs et patrons de cette société, soit M. Alain Simard et M. André Ménard, vont fusionner en un ensemble intégré les filiales mises sur pied au cours des dix dernières années.

Au cours des derniers jours en effet, MM. Simard et Ménard ont signé une entente de principe avec M. Daniel Harvey qui permet à ce dernier de faire l'acquisition de 100 % du capital-action de Spectel Vidéo. À la suite de cette séparation, le Groupe Spectel va se délester des opérations liées à la production d'émissions télévisuelles pour se consacrer ou se concentrer dans les activités inhérentes à la production de spectacles, d'albums, la gérance d'artistes et autres activités périphériques.

Plus précisément, MM. Simard et Ménard, associés de longue date, demeurent les seuls actionnaires des entreprises suivantes : Spectra Scène, le Festival International de Jazz de Montréal, le Spectrum, les FrancoFolies, le Théâtre Olympia, les Articles Promotionnels Azur, en plus d'être co-propriétaires des Disques Audiogramme, Airtech Structure et Design.

Lors d'un entretien, M. Alain Simard, président de « L'Équipe Spectra », c'est ainsi que le groupe s'appelle désormais, a indiqué que les opérations de production de série dramatique et jeunesse étant soustraite du groupe, « nous aurons plus de marge de manœuvre pour nous concentrer et développer le côté créatif de nos activités ».

Les modifications effectuées tant dans la stratégie opérationnelle que dans le profil de propriété de cette entité, n'auront aucun impact négatif sur la carrière des artistes avec lesquels MM. Simard et Ménard sont liés par contrat. Pour tout ce qui a trait en effet à l'utilisation d'équi-



M. André Ménard, à gauche, et M. Alain Simard.

pements inhérents à la promotion audio-visuelle de tel ou tel chanteur ou chanteuse, « nous continuerons à respecter notre mandat en louant les équipements nécessaires et en engageant les compétences humaines ». Entre autres artistes, Spectra

Scène représente les intérêts de Michel Rivard, Jean Leloup et Carole Laure.

L'Équipe Spectra réalise un chiffre d'affaires annuel de 20 millions \$ contre 25 millions \$ avant cette scission.

L'endettement continue à freiner la consommation aux États-Unis

NEW YORK (Reuter) — L'endettement des ménages américains continue à freiner la consommation. Telle est la conclusion que les économistes tirent des statistiques des ventes de détail aux États-Unis publiées hier.

Malgré leur progression de 0,5 % en juillet, les économistes retiennent leur révision en baisse pour juin, montrant une contraction de 0,3 % alors qu'une première estimation faisait état d'une hausse de 0,5 %.

En faisant la moyenne de ces deux mois, on obtient une hausse de 0,1 %, moins que la moyenne d'avril-mai et bien en deçà de l'inflation et de la croissance démographique.

Le consommateur hésite à dépenser pour deux raisons, estime Peter Greenbaum, économiste chez Smith Barney, Harris Upham & Co. La première tient à ce que ses rentrées de revenus ne sont pas particulièrement fortes. La seconde vient de ce qu'il remboursé d'abord ses dettes tant sa confiance est minime avec un taux de chômage de 7,7 % le mois dernier.

La contraction de 66 000 à 403 000 des nouvelles inscriptions au chômage dans la semaine au 1er août paraît positive. Mais cette variation hebdomadaire résulte surtout du caractère cyclique de l'embauche dans l'automobile.

Mike Niemira, économiste à Mitsubishi Bank Ltd., prévoit une croissance en rythme annuel de 2,5 % au 3e trimestre. Il anticipait auparavant 3,2 %. Il base ceci sur une révision à la baisse du calendrier de la production automobile.

La hausse de 0,1 % des prix à la consommation le mois dernier — le marché attendait 0,2 % — montre que dans une économie à la traîne, rien ne milite pour une hausse des prix. À titre d'exemple, les prix de l'hôtellerie ont fortement baissé, signe que « le consommateur reste chez lui », ajoute Greenbaum.

Des financiers américains déposent un plan de reprise de Canary Wharf

LONDRES (AFP) — Un consortium de financiers américains a présenté un plan de reprise de l'immense complexe immobilier londonien de Canary Wharf, placé en mai sous administration judiciaire après la crise de liquidité de son propriétaire, Olympia and York, a-t-on appris hier à Londres de sources bancaires.

Dans le même temps, le conglomérat anglo-américain Hanson, candidat potentiel au rachat de Canary Wharf, a annoncé qu'il se retirait des discussions menées avec le cabinet comptable Ernst and Young, qui assure l'administration judiciaire de l'ensemble.

« Hanson a examiné longuement comment préserver ce complexe immobilier majeur mais les obligations financières que cela représente ne correspondent pas aux objectifs d'Hanson pour ses actionnaires », a déclaré M. Derek Bonham, directeur général d'Hanson.

Les administrateurs et les onze banques créancières du projet se sont rencontrés jeudi pour discuter d'une offre de quelque 350 millions de livres présentée par MM. Sanford Weill, président du groupe financier américain Primerica Corporation, Lewis Ranieri, ancien vice-président de la banque d'affaires Salomon Brothers, et Larry Tisch, qui dirige la chaîne de télévision CBS.

Leur plan permettrait de terminer la première phase de construction de Canary Wharf, situé dans les anciens docks de Londres sur la Tamise, et de contribuer à la construction de l'extension d'une ligne de métro reliant les docks au centre de Londres.

Ce projet aurait également le soutien de Paul Reichmann, président d'Olympia and York dont la plus grande partie de l'empire immobilier est placée sous la loi de protection des faillites aux États-Unis et au Canada, ou sous administration judiciaire en Grande-Bretagne. Depuis qu'il a été dessaisi de la gestion de Canary Wharf, Paul Reichmann tente de façon « Don Quichottesque », selon le Wall Street Journal, de retrouver le contrôle du projet, qui était son enfant chéri.

En échange, les financiers exigeraient que le gouvernement britannique s'engage à déménager 2000 fonctionnaires à Canary Wharf, et demanderaient aux locataires actuels d'y rester.

Le gouvernement avait annoncé en juin qu'il allait déménager plusieurs milliers de fonctionnaires dans les docklands, où les surfaces de bureaux vides sont très nombreuses et beaucoup moins chères que dans le centre de Londres, mais n'a pas encore choisi d'endroit précis.

Aucune décision n'a été prise à l'issue de cette réunion « de routine », a-t-on souligné de sources bancaires. Outre cette proposition, « plus d'une demi-douzaine d'offres ont été faites

aux administrateurs » à des degrés divers d'avancement, a-t-on appris également de bonne source.

Canary Wharf avait été placé sous administration judiciaire à la fin mai lorsque les onze banques créancières ont refusé d'étendre leurs lignes de crédit pour soutenir le projet d'un coût de 1,4 milliard de livres. L'engagement des onze banques est de quelque 570 millions de livres, le restant ayant été apporté par des banques canadiennes ou par la banque Européenne d'Investissement (BEI). Barclays bank a une exposition estimée entre 55 et 57 million de livres dans le projet.

Canary Wharf, qui devait devenir un « Wall Street sur Tamise » selon le rêve de ses promoteurs, est encore loin d'avoir fait le plein de locataires et son avenir reste très incertain, dépendant d'un éventuel repreneur et de la construction d'une ligne de métro.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1757.17 - 11.58
TSE-300	3360.45 - 17.30
Dow Jones	3313.27 - 7.56
Dollar canadien (US Cents)	83.73 - .13
Or (New York-US\$)	334.10 - 4.50

(PC)

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

55 St-Jacques, Montréal, Québec H2Y 3X2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 98 R-0-B-1-C

La maîtrise des intangibles

AVIS PUBLICS

VENTES
EN
JUSTICEConditions et
renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre
des huissiers
du Québec**

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR PROVINCIALE, NO: 705-27-005098-915, CLAUDE BERNIER, Partie demanderesse, vs: DENIS CORMIER, Partie défenderesse. Le 27^{ème} jour d'août 1992, à 10h00, au 659 Notre-Dame, St-Sulpice, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: DENIS CORMIER, saisi en cette cause, consistant en: 1. automobile de marque Buick Custom bleu et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GINETTE TESSIER, huissier, (514)654-6511, GAUCHER, TESSIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 264 rue De Boissabrand, Repentigny, Qc, J6A 8A1.

Province de Québec, district de Montréal, COUR MUNICIPALE, NO: L-325182174, LA VILLE DE SAINT-LEONARD, Partie demanderesse, CLAUDIO CARDINAL, Partie défenderesse. Le 26^{ème} jour d'août 1992, à 12h00, au 8652 Manca, Saint-Leonard, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDIO CARDINAL, saisi en cette cause, consistant en: véhicule automobile de marque Buick Skylark 1985 de couleur gris 4 portes, très usagé et accessoires. ARGENT COMPTANT. PIETRO MACERA, huissier, 514-352-5172, de l'étude: MACERA ET ASS. HUISSIERS, 3700, de la Montagne, suite 100, Montréal, Qc, H3G 2A8.

DE: ZAVEN GRIGORIAN
A: RODRIGUE DUGAS
Seule adresse connue et déclarée:
1599 Boul. du Souvenir, # 8, Laval,
Québec.

AVIS DE TERMINAISON DE
CONTRAT

PRENEZ AVIS que le contrat de représentation artistique intervenu à Montréal, le 17 novembre 1991, entre ZAVEN GRIGORIAN (l'«Artiste») et RODRIGUE DUGAS (l'«Agent»), est terminé et annulé à compter du 17 novembre 1992, notamment par application de la clause 2 dudit contrat.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-039582-916, MICHEL LALANDE, RICHARD PROVENCHER, ANDRÉ L. MONY, AVOCATS, Demandeurs, vs: CHARLES MAIROIS, Défendeur. Le 26 août 1992, à 11h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 78 5^{ème} avenue, app 102, en la cité de Pinacourt, district de Joliette, les biens et effets du défendeur, saisi en cette cause, consistant en: 1. mobilier de salon comprenant: causeuse, divan 3 places, ARTICLES DIVERS DE MAISON. Condition: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, JASMIN & ASSOCIÉS, 622-9222, Montréal, le 12 août 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-038912-916, LOGIF INC., Partie demanderesse, vs: LES INVESTISSEMENTS PROVEC INC., Partie défenderesse. Le 25^{ème} jour d'août 1992, à 10h00, au 2316 René Lévesque, Vimont, Laval, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: LES INVESTISSEMENTS PROVEC INC., saisi en cette cause, consistant en: 3 hiérars noirs à 3 tiroirs, 1 fauteuil gris et noir, 2 bureaux noirs avec dessus en marbre, 1 table en marbre, et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: DANIEL JAROCQUE, huissier, (514)471-8078, JAROCQUE LANCOT HUISSIERS, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J6W 3W2.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC (CH. CRIMIN. & P.N.), NO: 700-27-005228-893, 700-27-004206-890, PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, GARY HOQUE, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 27 août 1992, à 11h00, au 407 7^{ème} avenue, Deux-Montagnes, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GARY HOQUE, saisi en cette cause, soit: système de son Fisher, vidéo Sharp, tv couleur, etc. Conditions: ARGENT OU CHEQUE VISE. DANY TREMBLAY, huissier, ÉTUDE: PHILIPPE TREMBLAY, DON & ASS., HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache (Québec) J7R 2P5, (514)491-7575, St-Eustache, le 12 août 1992.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE DORVAL, NO: 3330454291, VILLE DE DORVAL, Demandeur, vs: LES SOLUTIONS LOGICIEL DYNAMI, Défendeur. Le 25 août 1992, à 11h00 de l'avant-midi, à la place d'armes du défendeur, au no 8460 chemin Damley, en la cité de Mont-Royal, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur, saisi en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois plaqué 3 tiroirs, 2 fauteuils pivotants en tissu beige, imprimante Okidata Microline 321, 1 ordinateur IBM avec accessoires complet, et PLUSIEURS EQUIPEMENTS DE BUREAU ARTICLES DIVERS. Condition: ARGENT COMPTANT. YVON DUBÉ, huissier, JASMIN & ASSOCIÉS, 622-9222, Montréal, le 12 août 1992.

DÉCÈS

ANNETTE DORÉ ROCHON

Épouse de feu Fernand Rochon, fille de Victor Doré (1880 - 1954) et de Anna Aumont (1882 - 1971), Annette Doré est décédée le 4 juillet dernier, et fut inhumée dans l'intimité.

Elle laisse dans le deuil sa fille Anne et son fils François (Denise Collins), son petit-fils Laurent-Patrice Gagné, sa sœur Emilienne (Jean-Charles Faucher), son beau-frère Roland (Adrienne Moreau), et ses belles-sœurs Gilberte, Cécile (feu Paul Rochon) et Mélissa (feu Jean Rochon), ses cousins et cousines Aumont et Doré, de nombreux neveux et nièces. Une messe commémorative de funérailles sera célébrée à Saint-Viateur d'Outremont le samedi 15 août à 11 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances à l'église une demi heure avant la cérémonie.

Dons à l'Institut de Cardiologie, à l'Université de Montréal ou aux Conservatoires de Musique.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE PRÉSENT PROTONOTAIRE ADJOINT COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC Partie demanderesse

2433-6596 QUÉBEC INC., M.G. VENTILATION 2000

ASSIGNATION

ORDRE est donné à 2433-6596 QUÉBEC INC., M.G. VENTILATION 2000, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 est, Boul. Jacques-Cartier, Longueuil, salle 1.19 dans les (30) trente jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration du bref a été remise au greffe à l'intention de 2433-6596 QUÉBEC INC., M.G. VENTILATION 2000.

Lieu: LONGUEUIL

Date: 6 août 1992

ELIZABETH S. GOBEILLE

Protonotaire adjoint.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-03-0031-929

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT

170520 CANADA INC.

Partie demanderesse

2749-4814 QUÉBEC INC.

ET

WILLIAM JAMES OSBORNE

ET

IO HOYOUN

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à IO HOYOUN de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de IO HOYOUN.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 10 août 1992

GILBERT CHAPADOS, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-12-205684-925

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

PROTONOTAIRE-ADJOINT

JUANA PEREZ RUIZ

Partie demanderesse

BARTOLO INOCENCIO

CONCEPCION

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à BARTOLO INOCENCIO CONCEPCION de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, Québec, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de BARTOLO INOCENCIO CONCEPCION.

Lieu: MONTRÉAL

Date: 30 juillet 1992

GILBERT CHAPADOS, P.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL

NO: 505-11-000983-921

COUR SUPÉRIEURE

(EN MATIÈRE DE FAUTE)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAUTE DE

A.R.T. RENOVATIONS INC.

Débiteur

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC.

Requérante

A.R.T. RENOVATIONS INC.

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT A A.R.T. RENOVATIONS INC., ayant plus de domicile ni place d'affaires connus dans la province de Québec, de comparaître à la Cour Supérieure (en matière de faillite), le 14 septembre 1992, au 1111 est, Boul. Jacques-Cartier, en chambre 1.25 à 9h15 de l'avant-midi afin de répondre à la requête en vue d'une ordonnance de séquestration qui sera présentée contre lui à cette date.

LONGUEUIL

Le 6 août 1992

ELIZABETH S. GOBEILLE

Adj. Registrateur des faillites.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL

NO: 505-11-000983-921

COUR SUPÉRIEURE

(EN MATIÈRE DE FAUTE)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAUTE DE

LES CONSTRUCTIONS DAMICH INC.

Débiteur

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC.

Requérante

LES CONSTRUCTIONS DAMICH INC.

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT A LES CONSTRUCTIONS DAMICH INC., n'ayant plus de domicile ni place d'affaires connus dans la province de Québec, de comparaître à la Cour Supérieure (en matière de faillite), le 14 septembre 1992, au 1111 est, Boul. Jacques-Cartier, en chambre 1.25 à 9h15 de l'avant-midi afin de répondre à la requête en vue d'une ordonnance de séquestration qui sera présentée contre lui à cette date.

LONGUEUIL

Le 6 août 1992

ELIZABETH S. GOBEILLE

Adj. Registrateur des faillites.

Selon le mandat d'une institution financière en vertu d'un nantissement commercial enregistré à l'Assomption sous le numéro 391203 ÉQUIPEMENT COMPLET D'UNE CENTRALE D'ALARME incluant: Ordinateur Philips P3204, Ordinateur Microtec P3204, Imprimantes à points Okidata M320, Disque dur 40 meg, Moniteur EGA, Unité d'alimentation Tripplett BC1200, Générateur essence Yamaha mod. ES 1000, Logiciel réception et gestion d'alarmes Microtec, etc. Seront vendus par encan public.

LIEU:

648 Marselle, Repentigny, Qc

DATE:

Vendredi, le 21 août 1992 à 11h00

INSPECTION:

Vendredi, le 21 août 1992 des 9h00

CONDITIONS:

25% à l'adjudication, bal. comptant ou chèque certifié, sujet aux conditions affichées.

Infos:

Fournier Encanteurs - 666-1251

AVIS PUBLICS

HEURE DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication (2) deux jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant midi (12h) le vendredi.

Publications du mardi:
Réservation avant 16h00 le vendredi.

Pierrette Rousseau,

Tél.: 286-1200 Fax: 286-8198

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR MUNICIPALE, NO: 91008704, MARIE-CLAUDE ROUX, Partie demanderesse, vs: SYLVAIN GIADU, Partie défenderesse. Le 31^{ème} jour de septembre 1992, à 10h00, au 2 Place Perron, Legardeur, Qc, district de Joliette, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SYLVAIN GIADU, saisi en cette cause, consistant en: 1. automobile de marque Honda 1982, immatriculée HKK 478, portant le numéro de série JHMS5338C3800229 et/ou CHEQUE VISE. Information: Guy Gauthier, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5V6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-27-002449-917, LE PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse, vs: SYLVAIN DESAULTS, Partie défenderesse. Le 26^{ème} jour d'août 1992, à 10h00, au 1655 Des Roses, Carignan, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de: SYLVAIN DESAULTS saisi en cette cause, consistant en: 1. automobile Grand national noir, plaque HMJ 816 et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Guy Gauthier, huissier, (514)461-3340, MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Bruno, Québec, J3V 5V6.

COMMUNAUTÉ
URBAINE
DE MONTRÉAL

AVIS DE RACHAT

25 000 000 \$

Obligations 10,75 % à fonds d'amortissement
échéant le 15 septembre 1996

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que selon les termes et conditions régissant les obligations, la Communauté urbaine de Montréal rachètera le 15 septembre 1992 la totalité des obligations 10,75 % à fonds d'amortissement échéant le 15 septembre 1996 dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 17 518 000 \$, au prix de 100,00 % du montant en principal, plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée du rachat. L'intérêt sur le montant en principal des obligations rachetées cessera de courir le et après le 15 septembre 1992.

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations immatriculées.

Les obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 15 septembre 1992, en monnaie légale du Canada, au bureau principal de la Banque de Montréal, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Nationale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque Royale du Canada, situé dans l'une quelconque des villes de Montréal, Toronto, Québec, Winnipeg ou Vancouver, Canada, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 15 septembre 1992 ⁽¹⁾. L'intérêt du le 15 septembre 1992 sera payé de la manière habituelle.

Communauté urbaine de Montréal

La secrétaire

Nicole Lafond

Le 6 août 1992

⁽¹⁾ Pour obtenir le paiement de leurs obligations, les détenteurs peuvent également les présenter, avec une copie du présent avis, à la banque ou à l'institution financière avec laquelle ils font normalement affaires. Cette dernière en obtiendra, à son tour le paiement de la Banque Nationale du Canada.

Transports
Québec

Québec

APPELS D'OFFRES ET DE CANDIDATURES

Les appels d'offres qui suivent correspondent aux contrats de services auxiliaires (type A), de construction (type C), de déneigement (type D), de services professionnels (type P) et aux autres contrats non spécifiés précédemment (type S).

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types C et D, sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée) et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du contrat.

À moins d'indications plus précises, pour les contrats de types A et P, seules les personnes physiques, les sociétés ou corporations ayant une place d'affaires au Québec et possédant les qualifications minimales requises décrites dans les documents d'appel d'offres sont admises à présenter une offre de services.

Pour les contrats de types A et P, lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation émise par le ministre des Approvisionnements et Services, à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la Charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjudgé. L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.

Pour tous les types de contrats, on peut obtenir une copie du dossier d'appel d'offres moyennant la somme indiquée à la rubrique «coût du dossier» lorsque applicable. Ce coût incluant les taxes est payable en espèces, chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances et est non remboursable.

Les intéressés peuvent obtenir les renseignements et les documents pertinents en s'adressant aux bureaux suivants:

QUÉBEC
Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. Saint-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tél.: (418) 644-8848

MONTRÉAL
Service des contrats
Ministère des Transports
35, rue de Port-Royal Est
1^{er} étage
Montréal (Québec) H3L 3T1
Tél.: (514) 873-6061

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission ou offre reçue.

Le sous-ministre,
Georges Lalande

C Contrat no 1208-92-0241 — Réparation (renforcement de deux (2) ponts acier-bois), sur le Rang 8 Ouest et sur le chemin Principal, dans les municipalités de Biencourt et St-Ezear, M.R.C. Témiscouata, circonscriptions électorales de Rimouski et Kamouraska-Témiscouata.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement: 2 600 \$ ou chèque visé: 1 300 \$

Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 1^{er} septembre 1992 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des plis.

C Contrat no 5036-92-0121 — Renforcement de fondation sur le chemin Hamel nord (7^e rang nord), dans la municipalité de la paroisse St-Elie-d'Orford, M.R.C. Sherbrooke, circonscription électorale d'Orford. Longueur de 3,69 km.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement: 16 000 \$ ou chèque visé: 8 000 \$

Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 1^{er} septembre 1992 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6365-92-0343 — Marquage de la chaussée avec un produit de longue durée sur diverses autoroutes, dans diverses municipalités, M.R.C. diverses, circonscriptions électorales de diverses. Longueur de 60,01 km.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement: 19 000 \$ ou chèque visé: 9 700 \$

Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 2 septembre 1992 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des plis.

C Contrat no 6365-92-0644 — Scellement de fissures sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. diverses et dans diverses circonscriptions électorales. Longueur de 69,7 km.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement: 12 000 \$ ou chèque visé: 6 000 \$

Coût du dossier: 10 \$

La réception des soumissions au bureau de MONTRÉAL prendra fin le mercredi, 2 septembre 1992 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des plis.

C Contrat no 9098-92-3507 — Mise en place de systèmes de balisages aéroportuaires à Saint-Augustin et Harrington Harbour, dans la municipalité de la Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, M.R.C. Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent, circonscription électorale de Duplessis.

Garantie de soumission exigée:

— cautionnement: 8 400 \$ ou chèque visé: 4 200 \$

Coût du dossier: 20 \$

La réception des soumissions au bureau de QUÉBEC prendra fin le mardi, 1^{er} septembre 1992 à 15h, alors que débuttera l'ouverture des plis.

appel d'offres



Gouvernement
du Québec

Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Al

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Décès de Briant

BASTIA (AFP) — Yvon Briant, président du Centre national des indépendants (CNI, droite populiste), a été tué hier soir dans l'accident d'un avion de tourisme près de Calvi (Haute-Corse), a-t-on appris auprès de la gendarmerie. Le leader politique, qui devait tenir une réunion à Ajaccio sur les accords de Maastricht, avait pris place à bord d'un Cesna 172 qui a heurté une colline en raison d'un vent rabattant et a pris feu peu après son décollage à Calvi. Trois autres personnes, dont un enfant et le pilote de l'appareil ont péri carbonisées dans l'accident. Âgé de 38 ans, Yvon Briant était président du Centre national des indépendants (CNI) depuis novembre 1989.

Délégation de l'OEA à Haïti

WASHINGTON (Reuter) — Une délégation de l'Organisation des États américains (OEA) se rendra la semaine prochaine à Haïti pour tenter de relancer les discussions sur le rétablissement de la démocratie dans l'île, a annoncé mercredi l'OEA dans un communiqué. Cette délégation, qui tentera de « favoriser le dialogue en vue d'une reprise du processus démocratique », sera conduite par le secrétaire général de l'OEA, Joao Baena Soares. Depuis plusieurs mois, l'Organisation tente d'obtenir le retour à Port-au-Prince du président Jean-Bertrand Aristide, renversé par un coup d'État le 30 septembre dernier. Mardi, l'agence haïtienne de presse avait rapporté que les négociateurs arriveraient le 18 août et rencontreraient le premier ministre Marc Bazin, soutenu par les militaires mais dont le gouvernement n'est pas reconnu par la communauté internationale. Ils devraient également s'entretenir avec des responsables militaires et des partisans du président Aristide. L'OEA a déjà mené plusieurs missions en Haïti, la dernière fois il y a trois semaines. Le chef de l'armée haïtienne, le général Raoul Cedras, a affirmé qu'il n'était pas question de négocier un retour du président déchu. « Aristide n'est pas un démocrate. Défend-on un principe ou un homme? », a-t-il déclaré la semaine dernière dans une interview à une télévision canadienne.

Pas de visa pour l'ex-roi Michel

BUCAREST (AFP) — Le gouvernement roumain a décidé de ne pas accorder de visa d'entrée à l'ex-roi Michel de Roumanie, qui avait l'intention de se rendre dans son pays en fin de semaine à l'invitation du métropole du Banat et du maire de Brasov, selon un communiqué du gouvernement rendu public hier. Le gouvernement estime que cette visite « pourrait troubler la campagne électorale » en cours en Roumanie pour les élections présidentielle et parlementaire, le 27 septembre prochain. « Il n'y a pas d'objection de principe contre une visite de l'ex-souverain en Roumanie. Il y a, par contre, des objections sur l'opportunité du moment choisi pour sa visite », précise ce communiqué. Pour sa part, l'ancien souverain a estimé que « ce refus, même s'il est communiqué d'une manière élégante, reste un refus dont la responsabilité incombe à un gouvernement qui a montré une fois de plus qu'il craint la présence du roi dans le pays », selon un communiqué publié hier à Bucarest. Michel de Roumanie, 70 ans, contraint par les communistes à quitter son pays en 1947, a été autorisé à revenir pour la première fois en avril dernier à l'occasion de la fête de Pâque orthodoxe et a été accueilli chaleureusement par la population.

Victoire socialiste en Albanie

TIRANA (AFP) — Le Parti socialiste (ex-communiste) a remporté les élections locales en Albanie, s'imposant surtout dans les villages et les petites villes alors que le Parti démocrate (au pouvoir) a conservé le contrôle des grandes agglomérations, a annoncé un communiqué de la Commission centrale des élections. Les socialistes ont obtenu la majorité des voix, battant le Parti démocratique dans les conseils de district (44 % contre 38 %), les conseils municipaux (43 % contre 41 %), et communaux (46 % contre 35 %), selon le communiqué. Les socialistes obtiennent par ailleurs 23 maires contre 18 au Parti démocrate et une au Parti des droits de l'homme de la minorité grecque. Le taux de participation a été de 70 %, selon la commission électorale. La victoire du parti socialiste aux élections locales représente un facteur de stabilité politique en Albanie, a estimé leur dirigeant, M. Fatos Nano. La défaite des démocrates est due au fait que les difficultés économiques que traverse le pays ne sont « pas comprises par les gens et à l'existence d'importantes divergences » au sein du Parti où une fraction pro-communiste et anti-démocratique est active, selon M. Eduard Selami, leader du parti.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

L'ANC rejette l'amnistie envisagée par Pretoria

d'après AFP et Reuter

JOHANNESBURG — Le Congrès national africain (ANC) a rejeté hier l'idée d'une amnistie générale envisagée par Pretoria et annoncé qu'il se refusait désormais à toute nouvelle rencontre avec le gouvernement sud-africain.

Tout en affirmant qu'il n'était pas opposé au principe de l'amnistie, il a estimé qu'elle reviendrait pour le gouvernement à « se pardonner lui-même les crimes qu'il a commis. Le gouvernement n'a pas la compétence morale pour l'accorder et celle-ci ne peut qu'être l'oeuvre d'un gouvernement intérimaire », a déclaré l'ANC, à l'issue d'une réunion de ses instances dirigeantes.

Cette réunion s'est tenue peu après que le gouvernement eut affirmé publiquement sa volonté d'appliquer les recommandations de

l'ONU, et d'accepter le principe d'une enquête sur ses forces de l'ordre en même temps que de prendre une mesure d'amnistie générale.

L'ANC a révélé qu'il s'était entretenu dimanche avec le gouvernement parce que celui-ci semblait prêt à répondre positivement par écrit aux 14 demandes du mouvement de Nelson Mandela — essentiellement la mise en oeuvre de mesures visant à stopper les violences. En rompant les négociations constitutionnelles avec le gouvernement, le 23 juin, l'ANC avait précisé qu'il s'agissait de conditions préalables à une reprise des négociations.

N'ayant constaté aucun mouvement visible sur ces points, l'ANC a décidé « de refuser toute nouvelle demande de rencontre avec le gouvernement ». Dans un communiqué, le mouvement a précisé que si le gouvernement voulait communiquer

avec lui, il pourrait le faire par l'intermédiaire du bureau du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali.

L'ANC a confirmé qu'en outre, il s'était entretenu à trois reprises avec le gouvernement sur la question d'une libération des prisonniers politiques. Il a cependant affirmé que pour le mouvement noir, cette libération ne pouvait qu'être inconditionnelle et a jugé inacceptable que le gouvernement puisse, par cette libération, tenter d'obtenir des concessions de l'ANC.

Devant « la mauvaise foi » du gouvernement, l'ANC a également décidé de « suspendre toute nouvelle discussion » sur cette question des prisonniers politiques, a déclaré M. Saki Macozoma, un des porte-parole du mouvement.

Evoquant la volonté de passer l'éponge, exprimée le matin même par

le gouvernement, M. Macozoma a ajouté : « Il n'est pas question de passer l'éponge tant que le même gouvernement est au pouvoir ». Une telle mesure n'est selon lui possible que si « un pas décisif a été fait pour abandonner l'apartheid, c'est à dire si un gouvernement intérimaire » a été mis en place.

Il a également estimé que si le gouvernement parlait maintenant d'amnistie, c'est parce que les révélations se faisaient de plus en plus nombreuses sur le rôle joué par ses représentants dans certaines violences. Il a ajouté que l'ANC voulait que les membres des forces de l'ordre impliqués dans des violences « soient poursuivis en justice ».

Le ministre sud-africain des Affaires étrangères, Pik Botha, a annoncé hier que le gouvernement blanc se ralliait aux recommandations contenues dans un rapport de l'ONU sur

les moyens de mettre fin aux violences et de reprendre les pourparlers sur les démocratisations.

« Nous acceptons le ton général de ce rapport et les observations du secrétaire général (Boutros Boutros-Ghali) », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Le document a été préparé par l'émis-saire spécial de l'ONU, l'ancien secrétaire d'État américain Cyrus Vance, et a été approuvé par Boutros Boutros-Ghali le 6 août.

Pik Botha a regretté que le Conseil de sécurité ne soit pas encore parvenu à un consensus au sujet de ce rapport.

Le gouvernement sud-africain a accepté notamment les recommandations au sujet des enquêtes au sein des forces de sécurité du pays et au sein des mouvements de guerrilla noirs ainsi que l'idée d'une amnistie générale.

L'OTAN se prépare à un envoi de troupes en Bosnie

d'après AFP et Reuter

BRUXELLES — Les chefs d'états-majors de l'OTAN ont transmis hier aux responsables politiques de l'Alliance les plans dressés par leurs stratèges pour l'envoi éventuel en Bosnie-Herzégovine d'escortes militaires destinées à protéger les convois humanitaires, a-t-on appris de source diplomatique.

Mais devant les risques d'une telle opération et l'incertitude politique qui règne encore dans plusieurs capitales quant à son opportunité, les chefs d'états-majors réunis hier au sein du Comité militaire de l'OTAN ont laissé la parole aux responsables politiques, indique-t-on de même source.

C'est cette après-midi que le Conseil de l'OTAN réunira les ambassadeurs de l'Alliance atlantique pour préciser les intentions de ses seize États membres.

Dans leurs plans soumis au Comité militaire, les stratèges avaient estimé qu'il faudrait au moins 100 000 hommes pour protéger les convois humanitaires si le Conseil de sécurité de l'ONU se prononce pour un tel accompagnement. Selon des milieux

diplomatiques, les effectifs demandés pourraient atteindre 150 000 hommes si l'on tient compte de la logistique nécessaire.

Enclavée dans un cirque de montagnes, au fond de la vallée de la Moldova, la capitale de la Bosnie-Herzégovine, Sarajevo, est en effet d'accès difficile et la région est propice à la guérilla.

Plusieurs gouvernements occidentaux ont déjà clairement annoncé qu'ils n'étaient pas prêts à engager une aventure militaire dans un tel guépier, avec des troupes coupées de leurs bases habituelles.

Prenant ces difficultés en compte, les plans stratèges soumis aux chefs d'états-majors par les experts concluent à des « options lourdes », selon l'expression d'un diplomate, qui n'encouragent pas les politiques sur la voie de l'intervention.

« On n'est décidément plus dans la même tonalité que lors de la guerre du Golfe », constatait un diplomate à la veille de la réunion de l'OTAN.

On s'attend dans les milieux diplomatiques que l'Alliance s'aligne avec une grande prudence sur la ligne de conduite américaine qui est de renforcer par étapes la pression

sur la Serbie.

Par ailleurs, le président François Mitterrand a circonscrit l'action de la France en Bosnie à l'aide humanitaire au risque d'aller à contre-courant de dirigeants politiques de plus en plus favorables à une intervention militaire.

« Ajouter la guerre à la guerre ne résoudra rien », a déclaré le chef de l'État français dans une interview publiée hier par le quotidien Sud-Ouest.

Il a également dit sa volonté de poursuivre une campagne diplomatique et notamment son souhait que tout soit fait pour la réussite de la conférence internationale qui aura lieu à Londres du 26 au 28 août.

Par cette prise de position très argumentée, le chef de l'État a recadré la position de la France dans le débat international.

Il a aussi répondu aux dirigeants de l'opposition, dont l'ancien premier ministre, Jacques Chirac, mais aussi du Parti socialiste, comme Laurent Fabius, qui ont réclamé au cours des derniers jours une action plus déterminée, voire des opérations de bombardements aériens contre les Serbes.

La visite de Milan Panic à Sarajevo est un échec

BELGRADE (AFP) — La visite hier imprévue à Sarajevo du premier ministre yougoslave Milan Panic s'est déroulée sous le feu de tireurs embusqués qui ont tué un journaliste américain, et sans résultat politique apparent.

Le président bosniaque Alija Izetbegovic a refusé de recevoir M. Panic, venu « voir si la route de l'aéroport était ouverte » et tenter de négocier un échange de prisonniers.

Un journaliste de la chaîne américaine ABC, David Kaplan, 45 ans, a été tué par un franc-tireur alors qu'il suivait en voiture le convoi de M. Panic, a indiqué son collègue Sam Donaldson.

Les combats des dernières 24 heures ont fait 30 morts et 114 blessés en Bosnie, dont 6 morts et 33 blessés à Sarajevo, selon la cellule médicale de crise de la république.

Les États-Unis disposent d'informations faisant état « de tortures et même d'exécutions systématiques » dans les camps, a déclaré le représentant américain à la session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève, M. John Bolton, après avoir accusé les Serbes d'améliorer l'apparence des camps susceptibles d'être visités par le CICR et la presse.

Washington est « révolté par la sauvagerie inqualifiable déchaînée contre les citoyens de l'ex-Yougoslavie », a-t-il ajouté.

Le Comité international de la Croix Rouge (CICR) a dénoncé le sort de « civils innocents arrêtés et victimes de traitements inhumains » dans tous les camps et les harcèlements, assassinats, confiscations de biens, déportations et prises d'otages devenus monnaie courante en Bosnie.

« La division est de votre camp, et c'est à nous en réalité que revient le droit de vous poser la question : Qui de vous serait réellement représentatif pour entamer un dialogue avec nous? », écrivait au nom du FIS les auteurs d'une publication clandestine diffusée hier sous le titre *Lettre hebdomadaire aux Algériens à la conscience encore intacte*.

Le FIS déclare que le camp de ses partisans est de plus en plus organisé en énumérant ses publications clandestines diversifiées, sa propre émis-

sion.

Le CICR a pu jusqu'à présent visiter 8300 prisonniers dans 7 camps croates, 4 serbes et 2 musulmans.

Regrettant n'avoir toujours pas reçu de listes exhaustives des lieux de détention de la part des parties en conflit, en violation des conventions de Genève, le CICR a aussi dénoncé « les transferts massifs et forcés de populations ».

Par ailleurs, le convoi du Haut commissariat pour les réfugiés transportant 80 tonnes de nourriture et de médicaments, parti de Zagreb hier matin, est arrivé dans le nord de la Bosnie Herzégovine où 28 000 personnes sont menacées par une opération de nettoyage ethnique, indique un communiqué.

Ce convoi de quatre camions, escorté par des véhicules du HCR, est destiné à encourager ces habitants terrorisés, en majorité musulmans, à rester dans leurs foyers répartis dans quatre localités de la région de Banja Luka, a indiqué le Haut commissariat à Genève.

Le HCR « compte ainsi exercer une pression psychologique et augmenter sa présence autour de Banja Luka dans l'espoir de stabiliser la situation et de contenir la politique systématique de terreur (contre) la population qui précède habituellement toute opération de purification ethnique ».

Sur le terrain le personnel du HCR a découvert que les populations des villes de Prijedor, Sanski Most, Bosanka Krupa et Bosanska Petrovac sont victimes d'une politique de brutalité. Le Haut commissariat aux réfugiés a été désigné par le secrétaire général des Nations unies comme la principale agence humanitaire dans

l'ex-Yougoslavie.

« Des mosquées ont été détruites à la dynamite dans certains endroits. Ailleurs, des Musulmans doivent mettre des drapeaux blancs à l'extérieur de leur maison en signe de soumission », indique encore le HCR.

Enfin, un responsable des Nations unies a déclaré hier que les persécutions ethniques se poursuivaient dans les zones de Croatie sous contrôle de l'ONU et il a accusé les forces serbes d'y faire fi des dispositions de la trêve.

Cedric Thornberry, directeur des affaires civiles de la Force de protection des Nations unies, a estimé qu'il était trop tôt pour réinstaller sans danger chez eux la plupart des réfugiés de ces zones.

Des opérations de nettoyage ethnique se poursuivent malgré le maintien de troupes de la FORPRONU dans ces régions depuis le printemps, a-t-il dit.

« Malheureusement, cela revêt maintenant de nouvelles formes. Les membres des minorités sont désormais persécutés pour leur passé présumé », a-t-il dit.

La plupart des 15 000 casques bleus de la FORPRONU sont déployés dans des zones de Croatie hétérogènes sur le plan ethnique.

« Tant que ne prendront pas fin les persécutions de Croates et d'autres minorités dans les secteurs contrôlés par les Serbes et l'incendie et la destruction de maisons serbes dans le secteur occidental (sous contrôle croate), il sera pratiquement impossible » d'assurer aux réfugiés un sentiment de sécurité suffisant pour qu'ils rentrent, a dit Cedric Thornberry.

nationale pendant la guerre d'indépendance contre la France.

On ignore si c'est une position traduisant une réelle réorganisation du mouvement islamiste dans la clandestinité ou un cri de désespoir politique après l'annonce samedi dernier par la présidence collégiale, le Haut comité d'État (HCE), de sa détermination à mettre en place une stratégie complète et coordonnée pour s'attaquer à la violence, à la corruption et à l'indifférence.

En parallèle, les forces de sécurité font édit pratiquement chaque jour du démantèlement des groupes armés qui, selon les autorités, sont liés au FIS.

Par ailleurs le préfet d'Alger a fait édit mercredi, à la veille des grandes prières, qu'il allait prendre des me-



PHOTO AP

Commémoration à Berlin

Plusieurs Allemands ont participé hier à Berlin à une cérémonie marquant le 31^e anniversaire de la construction du Mur. Ils ont déposé des fleurs au pied de la croix de Peter Fechter qui fut tué par des garde-frontières en 1962.

Des rebelles offrent une trêve à Kaboul

KABOUL (Reuter) — Alors que des tirs de roquettes à fragmentation de ses combattants venaient de faire au moins 100 morts dans le centre de Kaboul, le mouvement dissident Hezb-i-Islami a proposé hier une trêve de 24h pour permettre aux ressortissants étrangers de quitter la capitale afghane.

« Nous accepterons un cessez-le-feu d'une journée si l'autre partie l'accepte », a dit un porte-parole du Hezb-i-Islami par téléphone de Peshawar (Pakistan). Cette offre répond à un appel à l'arrêt des hostilités lancé mercredi par le Conseil de sécurité de l'ONU en vue de permettre le départ des étrangers.

« Les étrangers devront quitter Kaboul par la route, et non par avion », précise le Hezb dans un communiqué diffusé par son agence ANA.

Le Hezb est à l'origine de la reprise des violents combats qui secouent la capitale depuis quatre jours. Les tirs d'hier, qui ont aussi fait plus de 150 blessés, en constituent l'attaque la plus dévastatrice.

C'est un jour affreusement sanglant pour Kaboul », ont déclaré des moudjahidin. Dans le quartier bondé de la poste centrale, de nombreux habitants tentaient de fuir la ville bombardée lorsque dix roquettes se sont écrasées sur la foule, ont rapporté des témoins.

Les plus graves dégâts ont été causés par une roquette à fragmentation, projectile qui libère plus d'explosifs que les roquettes conventionnelles en s'écrasant, a dit un porte-parole du ministère de la Défense.

Le porte-parole du Hezb a dit que son chef, Gulbuddin Hekmatyar, avait fixé certaines conditions à un cessez-le-feu temporaire. Il exige du gouvernement islamique en place depuis trois mois qu'il libère tous les membres du Hezb en détention un millier selon le porte-parole et que ceux-ci quittent la ville avec les étrangers. Il réclame aussi le dépiolement d'une force fiable pour superviser la trêve temporaire.

Deux membres du personnel de la mission commerciale de l'ambassade russe ont été tués et un autre a été grièvement blessé mercredi par un tir de roquette sur leur bâtiment, situé dans le sud de Kaboul. À Moscou, le ministère des Affaires étrangères a dit qu'il se tenait prêt à évacuer son ambassade à Kaboul et a réclaté un cessez-le-feu temporaire à cette fin.

Gulbuddin Hekmatyar a refusé de suspendre ses attaques sur Kaboul tant que le gouvernement n'accédait pas à ses exigences. « Le frère Hekmatyar a réitéré ses conditions et il appartient au gouvernement de les accepter ou pas », a dit son porte-parole.

Le FIS menace d'instaurer sa république parallèle

ALGER (Reuter) — Les islamistes algériens du Front islamique du salut (FIS, dissous) ont rejeté par avance toute possibilité de dialogue avec les autorités en brandissant la menace d'installer progressivement leur projet d'État intégriste en Algérie.

« La division est de votre camp, et c'est à nous en réalité que revient le droit de vous poser la question : Qui de vous serait réellement représentatif pour entamer un dialogue avec nous? », écrivait au nom du FIS les auteurs d'une publication clandestine diffusée hier sous le titre *Lettre hebdomadaire aux Algériens à la conscience encore intacte*.

Le FIS déclare que le camp de ses partisans est de plus en plus organisé en énumérant ses publications clandestines diversifiées, sa propre émis-

sion de radio, « son mouvement islamique armé appelé à devenir une véritable armée de libération ».

« Tous nos ministères seront progressivement mis en place et nous vous montrerons ce dont nous sommes capables », ajoute le FIS dans sa publication clandestine Minbar Al Djoumua (Tribune du Vendredi), en précisant qu'il commencera par instaurer « notre propre ministère de la Justice, avec son tribunal, puisque les vôtres sont défaillants ».

« En réalité, les choses évoluent vite chez nous et il n'est pas impossible d'instituer un gouvernement provisoire », ajoute les auteurs de la lettre.

C'est la première fois que les islamistes parlent de la possibilité d'instituer un gouvernement provisoire à l'instar du Front de libération

sur les mosquées et les partisans du FIS des mosquées de la capitale, responsables à ses yeux, des « discours de la haine et d'appels à la Fitna (guerre civile) causes de troubles qui ont souvent été à l'origine de nombreux morts et blessés ».

Le chef de l'État, Ali Kafi, depuis la diffusion du « communiqué du combat » a inauguré une série de réunions à la présidence avec une centaine de représentants d'organisations syndicales, humanitaires ou celles émanant de la société civile.

Des diplomates s'attendent dans les prochaines semaines à un début de dialogue officiel entre les autorités et des partis politiques, qui seraient prêts à répondre à leurs conditions, notamment en condamnant le recours au terrorisme.

Selon la lettre hebdomadaire du FIS, si les autorités ont commencé à penser à dialoguer avec l'opposition c'est sous la pression de la rue, qui a entrepris de « se défendre par tous les moyens dont il dispose, ayant perdu tout espoir de faire entendre sa voix ».

Mais au passage le FIS fait valoir que les seuls habilités à dialoguer au nom des islamistes sont Abassi Madani, président du mouvement et son adjoint Ali Belhadj, condamnés à douze ans de réclusion criminelle par un tribunal militaire notamment pour conspiration contre la sécurité de l'État.

« Sachez messieurs les fashocrates que si la guerre peut être faite sans nos cheikhs, la paix ne sera pas retablie sans eux ».

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Washington envisage de créer une zone de sécurité dans le sud de l'Irak

MANAMA (AFP) — Washington envisage d'imposer rapidement une zone de sécurité dans le sud de l'Irak pour arrêter les bombardements de l'aviation irakienne contre les populations chiites, a-t-on indiqué hier de sources américaines près du Golfe. Selon ces sources, la création de cette zone, cautionnée par les Nations unies, viserait à « enclaver », à l'instar d'une partie du Kurdistan au nord du 36e parallèle, les provinces méridionales de l'Irak les plus exposées aux bombardements militaires. Leur survol par l'aviation irakienne et le positionnement de troupes irakiennes seraient totalement interdits et la présence internationale, comprenant un contingent d'observateurs de l'ONU, y serait renforcée.

Le *Gulf Daily News*, quotidien de langue anglaise de Bahrein, a souligné hier que le contrôle, par l'aviation américaine de l'espace aérien du sud de l'Irak est désormais pour Washington une option viable. Les

bombardiers américains s'arrogeaient le droit, selon le journal, d'« abattre tout appareil irakien utilisé contre les chiites ».

La création d'une seconde zone sous tutelle de la communauté internationale irait à l'encontre de la volonté de Bagdad, qui a formellement demandé la fermeture des bureaux de l'ONU dans trois des principales villes du sud, Bassorah, Nassiriya et Amara. Bagdad considère qu'une présence étrangère, humanitaire ou autre, n'est plus nécessaire dans le sud du pays.

« Les autorités irakiennes ont tout intérêt à composer avec l'ONU à propos du sud car, en cas de refus, elles feront face à une intervention alliée, a affirmé de son côté un diplomate occidental. Il n'est pas question pour l'ONU, a-t-il ajouté, d'abandonner les chiites à leur sort ».

Le coordinateur de toutes les activités humanitaires de l'ONU, M. Jan Eliasson, doit se rendre prochainement à Bagdad pour négocier avec les dirigeants irakiens le renouvellement de l'accord sur le maintien des personnels de l'ONU dans le pays, principalement dans les régions du sud.

Un responsable arabe dans le Golfe a souligné que les troupes occidentales en place dans la région « n'étaient pas là pour se croiser les bras. Vous verrez que très bientôt, il se passera quelque chose », a-t-il lancé.

Plus de 4000 soldats américains stationnent actuellement au Koweït dans le cadre de manœuvres koïto-américaines qui, selon des sources officielles, se prolongeront pendant deux mois. Selon un rapport de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, présenté mardi au Conseil de sécurité, les chiites irakiens sont soumis à des bombardements par l'aviation irakienne qui mettent « en danger de mort » des milliers d'habitants.

Les représentants au Conseil des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de la Belgique ont à cette occasion enjoint Bagdad d'appliquer strictement les résolutions de l'ONU, dont la 688 exigeait la fin de la répression contre les populations civiles.

Pour un diplomate dans le Golfe, l'ONU s'est quelque peu ridiculisée lors de l'épisode du ministre irakien de l'Agriculture et ne peut que « frapper très fort » si un nouveau bras de fer survient avec l'Irak.

En juillet, les autorités irakiennes avaient refusé pendant trois semaines l'accès du ministre à des experts de l'ONU avant qu'un compromis avec l'ONU soit trouvé : à la demande de l'Irak, aucun ressortissant de pays ayant participé à des actions militaires sur le terrain pendant la guerre du Golfe n'avait été intégré dans l'équipe finalement admise à inspecter le ministère.

Mobilisation générale dans le Haut-Karabakh

MOSCOU (Reuter) — Les autorités du Haut-Karabakh ont décrété la mobilisation de tous les hommes de 18 à 45 ans et réclament le retour de réfugiés arméniens pour faire face à une contre-offensive azérie.

À Erevan, le service de presse de la présidence arménienne a annoncé hier que ces mesures d'exception étaient exposées dans un télégramme reçu du Karabakh, territoire à majorité arménienne administré par l'Azerbaïdjan. Le message contenait aussi une demande d'assistance pour les Arméniens de la région.

« Les dirigeants du Haut-Karabakh annoncent la mobilisation et demandent au gouvernement arménien de favoriser le retour de tous les citoyens du Karabakh actuellement en Arménie », a déclaré par téléphone un porte-parole du service de presse.

Selon l'attaché de presse présidentiel Ruben Chougarian, cité par le porte-parole, ces mesures reviennent à proclamer un état d'urgence à

l'intérieur de l'enclave.

De son côté, l'Azerbaïdjan a entrepris de remédier à un nombre insuffisant de soldats entraînés en ordonnant à d'anciens officiers soviétiques de prolonger leur durée de service dans la nouvelle armée de la république, rapporte l'agence Itar-Tass.

Des agences locales signalent de nouvelles attaques victorieuses des Azéris autour de Mardakert, dans le nord-est du Karabakh, en faisant état d'une vingtaine de combattants arméniens et de civils tués dans la nuit.

Cette région est le théâtre d'une contre-offensive azérie marquée par des succès ces dernières semaines, les forces arméniennes ayant été chassées de plusieurs villages. Bakou n'a pas commenté officiellement ces informations.

Les mesures annoncées au Karabakh semblent viser davantage à soutenir le moral des Arméniens qu'à menacer les unités azérides opérant à l'intérieur et autour de l'enclave.

Les personnes qui ont une maladie mentale, les accepter, c'est fondamental.

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé
et des Services sociaux

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES GROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100-199 IMMOBILIER RESIDENTIEL
100-150 Achat-vente-échange
160-199 Location

200-299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200-250 Achat-vente-échange
251-299 Location

300-399 MARCHANDISES

400-499 OFFRES D'EMPLOI

500-599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES

600-699 VEHICULES

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **286-1200**

Télécopieur: **286-8198**

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3S6

100 Visites libres

ROSEMONT, Luxueux Duplex 2 x 5 1/2, compl. rénové. SAM-DIM 13h-17h. 198 000\$. VENTE RAPIDE!!! Cause Départ. (Proprio Anglophone) 722-4267.

101 Propriétés à vendre

A ST-LAZARE (LES CEDRES). Cottage 4 grandes c.c., 4 arêtes, garage double, grande moderne 35 x 82. Demande 166 000\$. Pas d'agents 1-452-2043.

BOUCHERVILLE, bung. confortable, piscine creusée chauffée 16 x 32, terrain double (850 pi.c.a.), foyer au salon, bureau d'affaires, cuisine moderne, beau paysagement, 144 500\$. Fait vendre! Pas d'agent. 651-2334.

N. BORDEAUX, secteur privilégié, cottage déj. 3 c.c., entouré d'arbres matures, int. tout refait à neuf, grande terrasse, rue très paisible. A voir 190 000\$. 958-8192

101 Propriétés à vendre

LUXUEUSE MAISON, constr. 3 ans, bord de l'eau, navigable 15 min. Montréal, 750 000\$. 683-2097 ou 696-0422.

MT-ST-HILAIRE, québécoise, belle restauration, planches et murs bois, 3 chambres, arêtes, jardin, cabanon. Près école. 89 000\$. Prop. 464-0077.

OUTREMENT ADJ. - IDEAL POUR FAMILLE. Cottage 2 étages, 8 pièces, 5 c.c., 2 s/bains, salon, s/manger, cheminée, 2 cuisines, s/sol fini. Pommère, fenêtrées + tout neuf, superbe jardin, arbres fruitiers. 384-8825 voir.

POINTE-CLAIRE. Nouveau cottage semi-déj. 3 c.c., 3 chambres à coucher, 1 1/2 bain, 99 900\$. 624-2740.

REPENTIGNY, boul. l'Assomption, cott. très spacieux, constr. 1950, rénové 87, 5 c.c., 2 s/b. clim., foyer, gar., terr. paysager clôturé 15 000 pi.c.a. Près hôpital, centre achats, écoles, art. 42 et 640. Évalué 171 000\$. Prix à discuter 581-9920.

ST-HILAIRE, par le proprio, bungalow 74, brique, aluminium, 4 c.c., électrique, chauffage, garage, s/manger, 2 s/bains, pac. hors terre 467-3667.

103 Condominiums Co-propriétés

P.A.T. style triplex s/dét., semi s/b. 41/2, foyer, grandes pièces, luxueux 588-3929.

103 Condominiums Co-propriétés

AKHUNTIC (10 688 J.-J. Gagné), 1er étage, garage, foyer, près parc, 129 500\$.

103 Condominiums Co-propriétés

MAISONNEUSE-ROSEMONT. Condo, 3 s/b. 41/2, meublé, équipé, piscine, tennis. Chance unique! Sous évaluation municipale. Revenu de location assuré. Prix à partir de 40 000\$. 819-225-7363. Demandez Richard.

103 Condominiums Co-propriétés

PROJET ANDRÉ GRASSET. 1 chambre, mezzanine, terrasse, garage, 129 750\$. 752-3271.

ST-LAMBERT, maison de ville sur 3 étages, rénovée, design, arêtes ouvertes, 3 chambres, 169 000\$. 466-1364.

URGENT, condo temps partagé 2 chambres, membre réseau RCI, houle saison, valise océ. 2245\$. Prix sacrifié. 681-2667.

VIEUX-MTL, vue superbe Vieux-Port, 2100 pi.c.a., 3 c.c., 3 s/b. 41/2, état int., terrasse privée. PAS D'AGENTS. 683-6515 ou 17h.

VILLE EMARD, condo, 4 1/2, près métro, 1000 pi.c.a., 3 c.c., 3 s/b. 41/2, 129 000\$, négociable 788-0227.

105 Propriétés à revenus

CENTRE-EST, près tous les services, triplex rénové, 2 x 4 1/2, 1 x 6 1/2, électric. locale. A rénover. Duhaime, Montclair 251-9999.

MONTREAL-NORD, triplex, 2 x 3 1/2 et 1 x 5, ou s/sol 3 pces, prêt pour bachelier. Bonne condition. Avoir 18h 321-6288.

115 Extérieur de Montréal

DRUMMONDVILLE (région), unifamille, 16 pièces, endroit calme, 120 000\$, grand terrain. (819) 848-2184.

GATINEAU, bord de rivière Outaouais, rue Hurville, maison luxueuse, 3000 pi.c.a., beaucoup d'entretien. 3000 pi.c.a. 819-663-3388, 669-9257.

LANORAIE, cottage ancestral, en bordure du fleuve, magnifiques point de vue, 5 pces, foyer, terrain paysager. A 45 min. de Mtl. 179 000\$ pas d'agent. 1-867-2742.

RAWDON, pour gentleman farmer. Maison, m-f, ferme, 9 arpent, 1000 pi.c.a., 5 pces, foyer, terrain paysager. A 45 min. de Mtl. 179 000\$ pas d'agent. 1-867-2742.

REGAUD, triplex 3 x 4 1/2, rénové, terras, stationnement, patio, près Collège Bourget et centre sci., 145 000\$ nég. 1-514-251-4293.

VUE SUPERBE FLEUVE
Près Vieux-Québec, 20 min. port Lachine, con. de rue sur terrain, 30 000 pi.c.a., 40 000\$. 418-828-9981.

120 Laurentides

A MONT-ROLLAND, endroit tranquille, propriété très écorée avec 2 étages, 3 chambres, 1 grande cuisine, 1 très grand salon avec foyer, 2 piscines, 1 grande salle de bain, à prix p.c., p.c. cyclable, ski de fond et tennis. 1-229-4872.

A ST-ADOLPHE D'HOWARD TERRAINS ET MAISON
Domaine privé, ac. la Grosse, ter. boisés avec piscine privée. 819-327-3424.

A STE-AGATHE, ac. à la truite, sortie 83, terrain, bord de l'eau. Semaine: 663-6192, voir 889-5175.

120 Laurentides

A STE-MARGUERITE, lac Charlebois, 42 000 pi.c.a., magnifique vue sur le lac, 35 pi. sur le bord de l'eau, 1 800 pi.c.a. nég. 333-9473. Répondre: 1-228-2250.

AU LAC des Sects de Scie, St-Sauveur, cottage 3 c.c., avec pavillon d'invités, sur terrain 170 x 85 au bord de l'eau. 139 500\$.

1-613-237-7119 ou 438-8188

LAC NOMININGUE, cottage avec vue sur lac, 2 c.c., s/bain luxueux, murs/planchis chêne, plancher érable, r.d.c. Terrain 32 000 pi.c.a. 2 km de la 117. Fait voir, pas d'agent. 819-275-7741.

PREVOIST, (10 min. St-Jérôme), 2 unités log. constr. 89, 3 c.c., 2 s/bains par unité, 48 515 pi.c.a., 10 min. St-Jérôme, pas 1400\$ rev. 219 000\$. 514-224-2529.

PREVOIST-PETIT DOMAINE (10 min. St-Sauveur). Terrain 31 700 pi.c.a., maison 5 1/2 pièces, 2 c.c., plus pavillon d'invités. Rousseau, arbres matures. 1-224-4165.

121 Cantons de l'Est

A COMPTON, 35 acres zonés blanc, avec source, 2 étages ensembles, 95 000\$ à discuter. 819-638-5050.

CONDO 5 1/2, 2 c.c., à vendre ou échanger (secteur Outremont) sans intermédiaire, Sherbrooke-nord de la ville, secteur tranquille, 10 min. Cégep et Univ., vue sur rivière, 2e balcon. Frais condo 40\$. 514-270-3738.

ESTRIE, GRANDS TERRAINS, zone blanc, avec source, arbres, poss. bâtir maison, demander Juliette. 1-819-828-2219.

LAC BROME MANOIR INVERNESS. Égoutte copropriété de style loyaliste, dans zone ensemble riverain. 1 100 pi.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de la centre de ski, golf et développement en annexe. Loin 4 saisons. Lire immédiatement. Prix: 125 000\$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

PROJET ANDRÉ GRASSET
1 chambre, mezzanine, terrasse, garage, 129 750\$. 752-3271.

ST-LAMBERT, maison de ville sur 3 étages, rénovée, design, arêtes ouvertes, 3 chambres, 169 000\$. 466-1364.

URGENT, condo temps partagé 2 chambres, membre réseau RCI, houle saison, valise océ. 2245\$. Prix sacrifié. 681-2667.

VIEUX-MTL, vue superbe Vieux-Port, 2100 pi.c.a., 3 c.c., 3 s/b. 41/2, état int., terrasse privée. PAS D'AGENTS. 683-6515 ou 17h.

VILLE EMARD, condo, 4 1/2, près métro, 1000 pi.c.a., 3 c.c., 3 s/b. 41/2, 129 000\$, négociable 788-0227.

105 Propriétés à revenus

CENTRE-EST, près tous les services, triplex rénové, 2 x 4 1/2, 1 x 6 1/2, électric. locale. A rénover. Duhaime, Montclair 251-9999.

MONTREAL-NORD, triplex, 2 x 3 1/2 et 1 x 5, ou s/sol 3 pces, prêt pour bachelier. Bonne condition. Avoir 18h 321-6288.

115 Extérieur de Montréal

DRUMMONDVILLE (région), unifamille, 16 pièces, endroit calme, 120 000\$, grand terrain. (819) 848-2184.

GATINEAU, bord de rivière Outaouais, rue Hurville, maison luxueuse, 3000 pi.c.a., beaucoup d'entretien. 3000 pi.c.a. 819-663-3388, 669-9257.

LANORAIE, cottage ancestral, en bordure du fleuve, magnifiques point de vue, 5 pces, foyer, terrain paysager. A 45 min. de Mtl. 179 000\$ pas d'agent. 1-867-2742.

RAWDON, pour gentleman farmer. Maison, m-f, ferme, 9 arpent, 1000 pi.c.a., 5 pces, foyer, terrain paysager. A 45 min. de Mtl. 179 000\$ pas d'agent. 1-867-2742.

REGAUD, triplex 3 x 4 1/2, rénové, terras, stationnement, patio, près Collège Bourget et centre sci., 145 000\$ nég. 1-514-251-4293.

VUE SUPERBE FLEUVE
Près Vieux-Québec, 20 min. port Lachine, con. de rue sur terrain, 30 000 pi.c.a., 40 000\$. 418-828-9981.

120 Laurentides

A MONT-ROLLAND, endroit tranquille, propriété très écorée avec 2 étages, 3 chambres, 1 grande cuisine, 1 très grand salon avec foyer, 2 piscines, 1 grande salle de bain, à prix p.c., p.c. cyclable, ski de fond et tennis. 1-229-4872.

A ST-ADOLPHE D'HOWARD TERRAINS ET MAISON
Domaine privé, ac. la Grosse, ter. boisés avec piscine privée. 819-327-3424.

A STE-AGATHE, ac. à la truite, sortie 83, terrain, bord de l'eau. Semaine: 663-6192, voir 889-5175.

120 Laurentides

A STE-MARGUERITE, lac Charlebois, 42 000 pi.c.a., magnifique vue sur le lac, 35 pi. sur le bord de l'eau, 1 800 pi.c.a. nég. 333-9473. Répondre: 1-228-2250.

AU LAC des Sects de Scie, St-Sauveur, cottage 3 c.c., avec pavillon d'invités, sur terrain 170 x 85 au bord de l'eau. 139 500\$.

1-613-237-7119 ou 438-8188

LAC NOMININGUE, cottage avec vue sur lac, 2 c.c., s/bain luxueux, murs/planchis chêne, plancher érable, r.d.c. Terrain 32 000 pi.c.a. 2 km de la 117. Fait voir, pas d'agent. 819-275-7741.

PREVOIST, (10 min. St-Jérôme), 2 unités log. constr. 89, 3 c.c., 2 s/bains par unité, 48 515 pi.c.a., 10 min. St-Jérôme, pas 1400\$ rev. 219 000\$. 514-224-2529.

PREVOIST-PETIT DOMAINE (10 min. St-Sauveur). Terrain 31 700 pi.c.a., maison 5 1/2 pièces, 2 c.c., plus pavillon d'invités. Rousseau, arbres matures. 1-224-4165.

121 Cantons de l'Est

A COMPTON, 35 acres zonés blanc, avec source, 2 étages ensembles, 95 000\$ à discuter. 819-638-5050.

CONDO 5 1/2, 2 c.c., à vendre ou échanger (secteur Outremont) sans intermédiaire, Sherbrooke-nord de la ville, secteur tranquille, 10 min. Cégep et Univ., vue sur rivière, 2e balcon. Frais condo 40\$. 514-270-3738.

ESTRIE, GRANDS TERRAINS, zone blanc, avec source, arbres, poss. bâtir maison, demander Juliette. 1-819-828-2219.

LAC BROME MANOIR INVERNESS. Égoutte copropriété de style loyaliste, dans zone ensemble riverain. 1 100 pi.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de la centre de ski, golf et développement en annexe. Loin 4 saisons. Lire immédiatement. Prix: 125 000\$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

PROJET ANDRÉ GRASSET
1 chambre, mezzanine, terrasse, garage, 129 750\$. 752-3271.

ST-LAMBERT, maison de ville sur 3 étages, rénovée, design, arêtes ouvertes, 3 chambres, 169 000\$. 466-1364.

URGENT, condo temps partagé 2 chambres, membre réseau RCI, houle saison, valise océ. 2245\$. Prix sacrifié. 681-2667.

VIEUX-MTL, vue superbe Vieux-Port, 2100 pi.c.a., 3 c.c., 3 s/b. 41/2, état int., terrasse privée. PAS D'AGENTS. 683-6515 ou 17h.

VILLE EMARD, condo, 4 1/2, près métro, 1000 pi.c.a., 3 c.c., 3 s/b. 41/2, 129 000\$, négociable 788-0227.

105 Propriétés à revenus

CENTRE-EST, près tous les services, triplex rénové, 2 x 4 1/2, 1 x 6 1/2, électric. locale. A rénover. Duhaime, Montclair 251-9999.

MONTREAL-NORD, triplex, 2 x 3 1/2 et 1 x 5, ou s/sol 3 pces, prêt pour bachelier. Bonne condition. Avoir 18h 321-6288.

115 Extérieur de Montréal

DRUMMONDVILLE (région), unifamille, 16 pièces, endroit calme, 120 000\$, grand terrain. (819) 848-2184.

GATINEAU, bord de rivière Outaouais, rue Hurville, maison luxueuse, 3000 pi.c.a., beaucoup d'entretien. 3000 pi.c.a. 819-663-3388, 669-9257.

LANORAIE, cottage ancestral, en bordure du fleuve, magnifiques point de vue, 5 pces, foyer, terrain paysager. A 45 min. de Mtl. 179 000\$ pas d'agent. 1-867-2742.

RAWDON, pour gentleman farmer. Maison, m-f, ferme, 9 arpent, 1000 pi.c.a., 5 pces, foyer, terrain paysager. A 45 min. de Mtl. 179 000\$ pas d'agent. 1-867-2742.

REGAUD, triplex 3 x 4 1/2, rénové, terras, stationnement, patio, près Collège Bourget et centre sci., 145 000\$ nég. 1-514-251-4293.

VUE SUPERBE FLEUVE
Près Vieux-Québec, 20 min. port Lachine, con. de rue sur terrain, 30 000 pi.c.a., 40 000\$. 418-828-9981.

120 Laurentides

A MONT-ROLLAND, endroit tranquille, propriété très écorée avec 2 étages, 3 chambres, 1 grande cuisine, 1 très grand salon avec foyer, 2 piscines, 1 grande salle de bain, à prix p.c., p.c. cyclable, ski de fond et tennis. 1-229-4872.

A ST-ADOLPHE D'HOWARD TERRAINS ET MAISON
Domaine privé, ac. la Grosse, ter. boisés avec piscine privée. 819-327-3424.

A STE-AGATHE, ac. à la truite, sortie 83, terrain, bord de l'eau. Semaine: 663-6192, voir 889-5175.

120 Laurentides

A STE-MARGUERITE, lac Charlebois, 42 000 pi.c.a., magnifique vue sur le lac, 35 pi. sur le bord de l'eau, 1 800 pi.c.a. nég. 333-9473. Répondre: 1-228-2250.

AU LAC des Sects de Scie, St-Sauveur, cottage 3 c.c., avec pavillon d'invités, sur terrain 170 x 85 au bord de l'eau. 139 500\$.

1-613-237-7119 ou 438-8188

LAC NOMININGUE, cottage avec vue sur lac, 2 c.c., s/bain luxueux, murs/planchis chêne, plancher érable, r.d.c. Terrain 32 000 pi.c.a. 2 km de la 117. Fait voir, pas d'agent. 819-275-7741.

PREVOIST, (10 min. St-Jérôme), 2 unités log. constr. 89, 3 c.c., 2 s/bains par unité, 48 515 pi.c.a., 10 min. St-Jérôme, pas 1400\$ rev. 219 000\$. 514-224-2529.

PREVOIST-PETIT DOMAINE (10 min. St-Sauveur). Terrain 31 700 pi.c.a., maison 5 1/2 pièces, 2 c.c., plus pavillon d'invités. Rousseau, arbres matures. 1-224-4165.

121 Cantons de l'Est

A COMPTON, 35 acres zonés blanc, avec source, 2 étages ensembles, 95 000\$ à discuter. 819-638-5050.

CONDO 5 1/2, 2 c.c., à vendre ou échanger (secteur Outremont) sans intermédiaire, Sherbrooke-nord de la ville, secteur tranquille, 10 min. Cégep et Univ., vue sur rivière, 2e balcon. Frais condo 40\$. 514-270-3738.

ESTRIE, GRANDS TERRAINS, zone blanc, avec source, arbres, poss. bâtir maison, demander Juliette. 1-819-828-2219.

LAC BROME MANOIR INVERNESS. Égoutte copropriété de style loyaliste, dans zone ensemble riverain. 1 100 pi.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de la centre de ski, golf et développement en annexe. Loin 4 saisons. Lire immédiatement. Prix: 125 000\$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

PROJET ANDRÉ GRASSET
1 chambre, mezzanine, terrasse, garage, 129 750\$. 752-3271.

ST-LAMBERT, maison de ville sur 3 étages, rénovée, design, arêtes ouvertes, 3 chambres, 169 000\$. 466-1364.

URGENT, condo temps partagé 2 chambres, membre réseau RCI, houle saison, valise océ. 2245\$. Prix sacrifié. 681-2667.

VIEUX-MTL, vue superbe Vieux-Port, 2100 pi.c.a., 3 c.c., 3 s/b. 41/2, état int., terrasse privée. PAS D'AGENTS. 683-6515 ou 17h.

VILLE EMARD, condo, 4 1/2, près métro, 1000 pi.c.a., 3 c.c., 3 s/b. 41/2, 129 000\$, négociable 788-0227.

105 Propriétés à revenus

CENTRE-EST, près tous les services, triplex rénové, 2 x 4 1/2, 1 x 6 1/2, électric. locale. A rénover. Duhaime, Montclair 251-9999.

MONTREAL-NORD, triplex, 2 x 3 1/2 et 1 x 5, ou s/sol 3 pces, prêt pour bachelier. Bonne condition. Avoir 18h 321-6288.

115 Extérieur de Montréal

DRUMMONDVILLE (région), unifamille, 16 pièces, endroit calme, 120 000\$, grand terrain. (819) 848-2184.

GATINEAU, bord de rivière Outaouais, rue Hurville, maison luxueuse, 3000 pi.c.a., beaucoup d'entretien. 3000 pi.c.a. 819-663-3388, 669-9257.

LANORAIE, cottage ancestral, en bordure du fleuve, magnifiques point de vue, 5 pces, foyer, terrain paysager. A 45 min. de Mtl. 179 000\$ pas d'agent. 1-867-2742.

RAWDON, pour gentleman farmer. Maison, m-f, ferme, 9 arpent, 1000 pi.c.a., 5 pces, foyer, terrain paysager. A 45 min. de Mtl. 179 000\$ pas d'agent. 1-867-2742.

REGAUD, triplex 3 x 4 1/2, rénové, terras, stationnement, patio, près Collège Bourget et centre sci., 145 000\$ nég. 1-514-251-4293.

VUE SUPERBE FLEUVE
Près Vieux-Québec, 20 min. port Lachine, con. de rue sur terrain, 30 000 pi.c.a., 40 000\$. 418-828-9981.

120 Laurentides

A MONT-ROLLAND, endroit tranquille, propriété très écorée avec 2 étages, 3 chambres, 1 grande cuisine, 1 très grand salon avec foyer, 2 piscines, 1 grande salle de bain, à prix p.c., p.c. cyclable, ski de fond et tennis. 1-229-4872.

A ST-ADOLPHE D'HOWARD TERRAINS ET MAISON
Domaine privé, ac. la Grosse, ter. boisés avec piscine privée. 819-327-3424.

A STE-AGATHE, ac. à la truite, sortie 83, terrain, bord de l'eau. Semaine: 663-6192, voir 889-5175.

120 Laurentides

A STE-MARGUERITE, lac Charlebois, 42 000 pi.c.a., magnifique vue sur le lac, 35 pi. sur le bord de l'eau, 1 800 pi.c.a. nég. 333-9473. Répondre: 1-228-2250.

AU LAC des Sects de Scie, St-Sauveur, cottage 3 c.c., avec pavillon d'invités, sur terrain 170 x 85 au bord de l'eau. 139 500\$.

1-613-237-7119 ou 438-8188

LAC NOMININGUE, cottage avec vue sur lac, 2 c.c., s/bain luxueux, murs/planchis chêne, plancher érable, r.d.c. Terrain 32 000 pi.c.a. 2 km de la 117. Fait voir, pas d'agent. 819-275-7741.

PREVOIST, (10 min. St-Jérôme), 2 unités log. constr. 89, 3 c.c., 2 s/bains par unité, 48 515 pi.c.a., 10 min. St-Jérôme, pas 1400\$ rev. 219 000\$. 514-224-2529.

PREVOIST-PETIT DOMAINE (10 min. St-Sauveur). Terrain 31 700 pi.c.a., maison 5 1/2 pièces, 2 c.c., plus pavillon d'invités. Rousseau, arbres matures. 1-224-4165.

121 Cantons de l'Est

A COMPTON, 35 acres zonés blanc, avec source, 2 étages ensembles, 95 000\$ à discuter. 819-638-5050.

CONDO 5 1/2, 2 c.c., à vendre ou échanger (secteur Outremont) sans intermédiaire, Sherbrooke-nord de la ville, secteur tranquille, 10 min. Cégep et Univ., vue sur rivière, 2e balcon. Frais condo 40\$. 514-270-3738.

ESTRIE, GRANDS TERRAINS, zone blanc, avec source, arbres, poss. bâtir maison, demander Juliette. 1-819-828-2219.

LAC BROME MANOIR INVERNESS. Égoutte copropriété de style loyaliste, dans zone ensemble riverain. 1 100 pi.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s/bain, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. A moins de 30 minutes de la centre de ski, golf et développement en annexe. Loin 4 saisons. Lire immédiatement. Prix: 125 000\$. Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

PROJET ANDRÉ GRASSET
1 chambre, mezzanine, terrasse, garage, 129 750\$. 752-3271.

ST-LAMBERT, maison de ville sur 3 étages, rénovée, design, arêtes ouvertes, 3 chambres, 169 000\$. 466-1364.

URGENT, condo temps partagé 2 chambres, membre réseau RCI, houle saison, valise océ. 2245\$. Prix sacrifié. 681-2667.

VIEUX-MTL, vue superbe Vieux-Port, 2100 pi.c.a., 3 c.c., 3 s/b. 41/2, état int., terrasse privée. PAS D'AGENTS. 683-6515 ou 17h.

VILLE EMARD, condo, 4 1/2, près métro, 1000 pi.c.a., 3 c.c., 3 s/b. 41/2, 129 000\$, négociable 788-0227.

105 Propriétés à revenus

CENTRE-EST, près tous les services, triplex rénové, 2 x 4 1/2, 1 x 6 1/2, électric. locale. A rénover. Duhaime, Montclair 251-9999.

MONTREAL-NORD, triplex, 2 x 3 1/2 et 1 x 5, ou s/sol 3 pces, prêt pour bachelier. Bonne condition. Avoir 18h 321-6288.

115 Extérieur de Montréal

DRUMMONDVILLE (région), unifamille, 16 pièces, endroit calme, 120 000\$, grand terrain. (819) 848-2184.

GATINEAU, bord de rivière Outaouais, rue Hurville, maison luxueuse, 3000 pi.c.a., beaucoup d'entretien. 3000 pi.c.a. 819-663-3388, 669-9257.

LANORAIE, cottage ancestral, en bordure du fleuve, magnifiques point de vue, 5 pces, foyer, terrain paysager. A 45 min. de Mtl. 179 000\$ pas d'agent. 1-867-2742.

RAWDON, pour gentleman farmer. Maison, m-f, ferme, 9 arpent, 1000 pi.c.a., 5 pces, foyer, terrain paysager. A 45 min. de Mtl. 179 000\$ pas d'agent. 1-867-2742.

REGAUD, triplex 3 x 4 1/2, rénové, terras, stationnement, patio, près Collège Bourget et centre sci., 145 000\$ nég. 1-514-251-4293.

VUE SUPERBE FLEUVE
Près Vieux-Québec, 20 min. port Lachine, con. de rue sur

Meilleurs vœux

Meilleurs vœux

Joyeux
75^e

Anniversaire

Roland R., Papa, Papie, Papou



Géraldine, Robert, Christiane, Bernard,
Élizabeth, Suzanne, Sébastien, Marc-Étienne,
Mati, Cloé, Nicolas, Stéphane-André

Meilleurs vœux

Meilleurs vœux

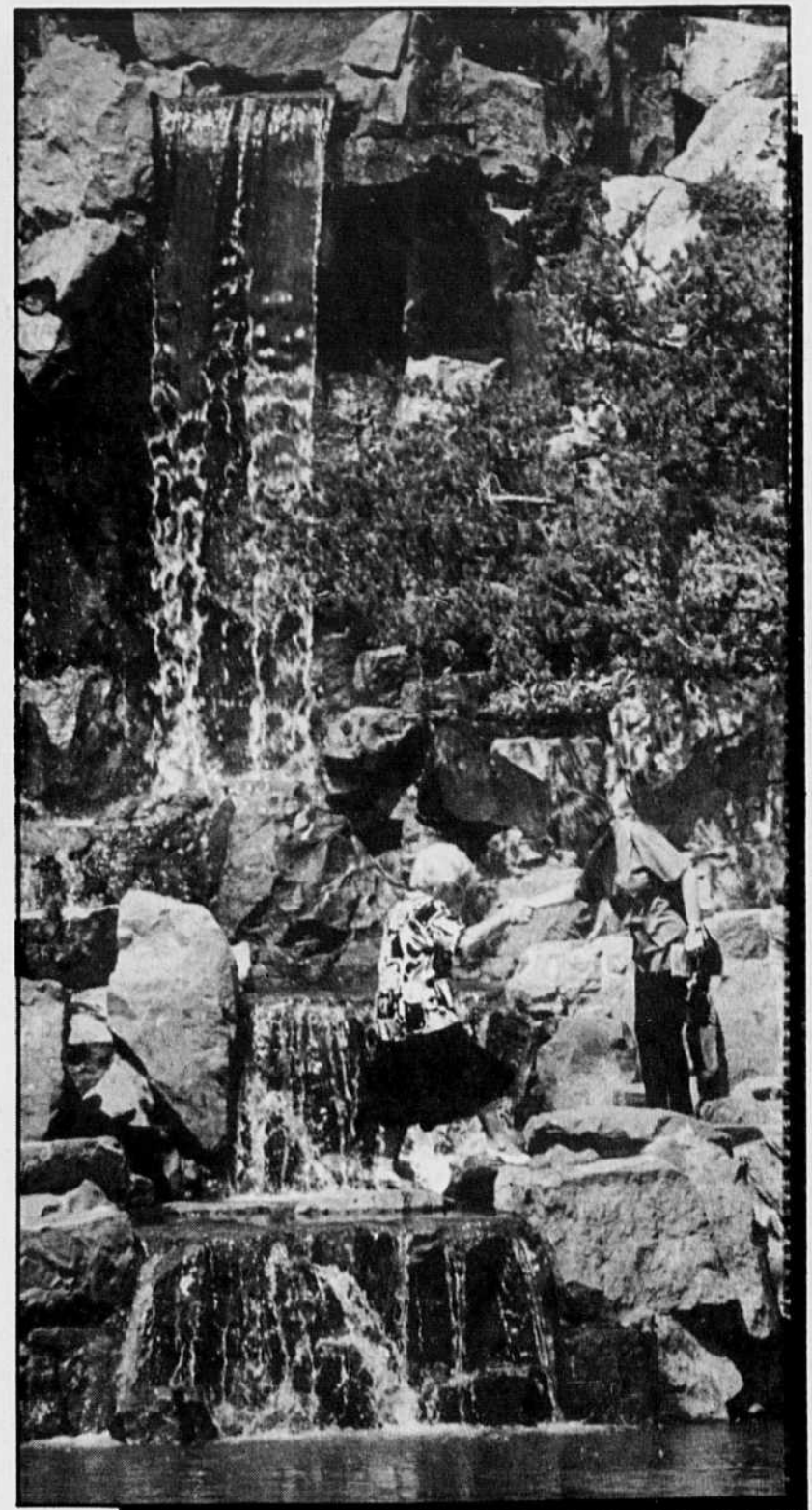
Le Jardin de Chine

EN PLEIN coeur de Montréal, à l'ombre du grand stade à la structure envahissante mais à mille lieues de s'en soucier, la Chine lointaine et mystérieuse ouvre toute grande son âme en forme de jardin aux inépuisables délices. De lac en étang, de kiosques en pagodes, en des lieux magiques où se marient la pierre et la verdure, le Jardin de Chine est un havre de paix que même la faune humaine ne parvient pas à troubler. Indescriptible « ailleurs », il porte en lui la sérénité d'une culture impérissable. On ne peut y circuler sans éprouver le vertige magique et délicieux du dépaysement librement consenti, sans sentir le temps faire une pause dans sa course futile, sans rêver de voyages éternels en cet Orient inaccessible. Au Jardin botanique de Montréal, le Jardin de Chine est ouvert jusqu'au 25 octobre.

PHOTOGRAPHIE

JACQUES NADEAU

Le pavillon de l'amitié, lieu central du jardin de Chine, incarne les liens étroits unissant Montréal et Shanghai et qui ont conduit à la naissance du jardin. On y trouve une exposition de figurines de farine et, dans ses dépendances, les arbres miniatures. Le pavillon est baigné par le lac de rêve, rappel que le mot *lac*, en chinois, se prononce aussi *Shanghai*.



Un jardin chinois devant évoquer toutes les manifestations de la nature, une colline de pierre et une petite cascade, que les visiteurs aiment à enjamber, ont été aménagées à proximité du lac de rêve. Falte de pierres jaunes très rares provenant de l'île Sainte-Hélène, la colline rappelle la montagne Jaune, haut lieu touristique de la province de L'an Hui.

À l'entrée du jardin, le « bateau » de pierre accueille les visiteurs. Le bâtiment évoque l'importance de la pierre dans l'architecture chinoise et rappelle le somptueux Palais d'été de Beijing, érigé à la fin du siècle dernier. Le bateau côtoie l'étang aux lotus, fleur de prédilection des Chinois et symbole important de la tradition bouddhiste.



Le penjing, « art de reproduire des paysages et de cultiver des plantes miniaturisées en pots », est une discipline plus que millénaire en Chine, inspirée des fresques apparaissant sur les tombeaux des empereurs. À l'avant-plan, un genévrier de Sargent âgé de 70 ans et, à l'arrière, le doyen des arbres miniatures du jardin, un vénérable ginkgo biloba de 142 ans.

Entre le lac de rêve et l'étang aux lotus, un petit pont mène à l'île de Jade, sur laquelle se dresse le kiosque de la douceur infinie. Havre de repos dont la présence est essentielle dans tout jardin chinois, public ou privé, le kiosque se distingue du pavillon en ce qu'il n'a pas de toit ou de murs.



LE GUIDE DU WEEK-END

Le Devoir, vendredi 14 août 1992

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE

Le Café des aveugles au Maisonneuve

À TORONTO lors de la création au *World Stage Festival*, un danseur s'est blessé au genou. À Séville lors de sa présentation au *Teatro Central* dans le cadre de l'Exposition universelle, un autre danseur s'est blessé à la tête. Au *Gran Ciudad Festival* de Mexico, toute la troupe s'est ramassée au lit, fièvre et *turista*. À la salle Maisonneuve, mardi prochain, *Le Café des aveugles*, le nouveau spectacle de Gilles Maheu, fera-t-il d'autres victimes ?

Gilles Maheu attribue au mauvais sort cette série de catastrophes, et non au fait que sa mise en scène serait ou dangereuse ou trop violente. Et il croise les doigts. Toujours est-il que, le 18 août, pour huit représentations à la Place des arts où Carbone 14 s'installe pour la première fois, on pourra voir l'un des spectacles les plus attendus de l'année théâtrale, ce *Café des aveugles* que Maheu a imaginé, écrit, chorégraphié, scénographié et mis en scène avec ses acteurs-danseurs de Carbone 14.

Après *Rivage à l'abandon*, *Le Dortoir*, *Le Rail*, ces spectacles tendus et beaux du directeur de Carbone 14, voilà ce que Maheu annonce comme son spectacle le plus musical, le plus rock, et aussi le plus *soft*, dans lequel une troupe de danseurs voyage de cafés en cafés, pendant qu'une voix, la sienne, lit des lettres que Maheu écrivait à sa mère lorsqu'il a vécu quatre ans au Danemark dans les années 70.

Avec une musique originale de Claude Vendette et Claude Fredette, et des textes (pour les chansons) de l'Américain Charles Bukowski, de Geneviève Letarte et de Jerry Snell (qui chante, avec Tézé Montcalm), *Le Café des aveugles* est dansé par Gaëtan Gingras, Jeff Hall, Mireille Leblanc, Johanne Madore, Rodrigue Proteau et Guylaine Savoie. Un or-



chestre de quatre musiciens accompagne le spectacle en scène.

Pourquoi le « Café des aveugles » ? Le titre est emprunté à un café ayant existé à Paris au temps de la Révolution, où l'orchestre était com-

posé de musiciens aveugles. Au point de départ, Gilles Maheu avait formé le projet de faire, dans ce nouveau spectacle après *Peau, chair et os*, une histoire du café et des cafés. Mais comme il n'a pas la fibre de la

saga, dit-il, il a fini, dans la lignée du *Dortoir*, par imaginer un lieu, un seul, qui résume tous les cafés du monde, et qui est le lieu des passages et des solitudes. Il y a placé une réflexion sur 20 années de sa vie.

Pour *Le Rail*, c'était un chemin de fer dans la nuit humide et la rumeur de guerre. Pour *Le Dortoir*, c'était une salle commune délabrée et revisitée dans le souvenir. Ce coup-ci, dans *Le Café des aveugles*, le monde de Maheu passe encore par un lieu des transitions, Maheu propose toujours un monde où l'homme est un éternel passager.

— Robert Lévesque

NOS CHOIX THÉÂTRE

✓ **Les Fourberies de Scapin** Molière a écrit assez tard (quatre ans avant de mourir) cette pièce qui a tous les caractères d'une oeuvre de jeunesse. Il revenait avec *Scapin* à la farce pure, propre aux spectacles des Italiens qui étaient un peu ses rivaux à Paris. La pièce eut peu de succès dans l'instant, mais dans la postérité elle demeure l'une des plus jouées de l'auteur du *Malade imaginaire*. Dans les mains de Denise Filiatrault, en 1992, la recette de Molière est appliquée : on rit, on rit, et on rit. Au Théâtre Saint-Denis 2.

— Robert Lévesque

ROCK

✓ **Montréal au rythme des Amériques** Alors que l'on commençait à en avoir jusque-là de ces grands spectacles aux affiches un peu trop éclectiques, voilà que le troisième rendez-vous des Célébrations du 350e au Parc des Îles, qui a lieu demain à partir de 13 h et au moins jusqu'à 24 h, offre une programmation absolument alléchante. Vous y dégusterez le *gumbo* louisianais des incomparables Neville Brothers, la bonne cuisine créole de Boukman Eksperyans, la nourriture hautement spirituelle de l'Atlanta Super Choir, les délicates bouchées de Daniel Lavoie, le ragoutant rock'n'roll canadien de Tom Cochrane, les recettes ancestrales de Buffy Ste-Marie et de Kashtin, les petits plats épiques du *mambo king* Tito Puente, la grande bouffe de Joe Cocker et le dessert sucré de Céline Dion et Peabo Bryson. Bon appétit. Prenez le métro pour mieux digérer.

— Sylvain Cormier

VIDÉO

✓ **L'identité, la culture et le déplacement** La Galerie Saw, à Ottawa, présente jusqu'au 16 septembre les oeuvres récentes de Leila Sujir, une vidéaste de Calgary, et de Ramona Ramlochand, une photographe d'origine guyanaise. L'oeuvre de Leila Sujir porte sur les questions d'identité culturelle, d'assimilation et d'expatriement. L'installation vidéo qu'elle présente, *Mémoires d'archives tirées d'un processus de jeux de pouvoir*, traite des questions fédérales sur l'immigration, au début du siècle, et de la restriction historique du droit de vote des Canadiens d'origine asiatique et des Canadiens autochtones...

— Daniel Carrière

AUJOURD'HUI

L'histoire d'un jeune homme qui s'intéresse principalement au viol à l'ultra-violence et à Beethoven!



UN FILM DE **STANLEY KUBRICK**

ORANGE MÉCANIQUE

LE DAUPHIN 849-FILM 2396 Beaubien est Sam. et dim. : 7:00 - 9:30 Dim. : 2:10 - 7:00 - 9:30	DESJARDINS 849-FILM BASILAIRE 1 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30	BROSSARD 849-FILM 6600 boul. Taschereau Sam. - Dim. : 1:30 - 4:15 - 7:30 - 9:35 Sem. : 7:00 - 9:35	CARREFOUR LAVAL 849-FILM 2330 boul. Le Carrefour 1:30 - 4:05 - 7:00 - 9:35	MAISON DU CINÉMA 566-0782 63 King O. Sherbrooke
TROIS-RIVIÈRES 375-3277 Fleur de Lys	PLAZA REPENTIGNY 581-6562 (75 King-Denis (angle Desjardins))	JOLIETTE 752-0366 Imperial Tous les soirs : 7:00 - 9:30	CINÉ-PARC CHATEAUGUAY à 8 km du pont Mercier 26 film au ciné-parc : ANALYSE FATALE	CINÉ-PARC ST-EUSTACHE Route 16 (route 21) 422-6660 26 film au ciné-parc : ANALYSE FATALE
VERSION ORIGINALE ANGLAISE				
IMPERIAL 288-7102 1830 Rivecourt 12:50 - 3:40 - 6:30 - 9:20	CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Linc. Caribou 12:30 - 3:30 - 6:30 - 9:20	DORVAL 631-8586 260 Avenue Dorval 12:15 - 3:15 - 6:15 - 9:15	FAMOUS PLAYERS 8 697-0096 161 rue Jarry (angle St-James) 12:05 - 3:05 - 6:05 - 9:05 COUCHE-TARD SAM. 11:50	

16 ANS +
VIOLENCE

LA TÉLÉ DU WEEK-END

CE SOIR

La Guerre des étoiles

Le mois d'août est traditionnellement le mois des reprises. Cette année, les réseaux misent sur la science-fiction. Avec *La Guerre des étoiles*, on voyage avec une princesse à boudins, un chevalier au grand coeur, un enlèvement concocté par un tyran cosmique et deux adorables robots.

(Radio-Canada, 19 h 30)

☆☆☆

Visitors from the Unknown

Le commandant de Cosmos 1999, Martin Landau lui-même, narrera une série d'expérience surnaturelles effectuées sur des individus quasiment comme vous et moi !

(CBS, 20 h)

☆☆☆

Moonstruck

La comédie hystérique-italo-newyorkaise de Norman Jewison avec Cher et Nicolas Cage. Plutôt rigolotes, les aventures sentimentales d'une veuve et de son beau-frère.

(CBS, 20 h 55)

☆☆☆

Beau et chaud

Ormand Brathwaite soufflera cinq belles bougies pour tout un événement : sa 300e émission. Les invités ? Edgar Fruitier, Kashtin, Marc Labrèche et même le prof de français de l'animateur.

(Radio-Québec, 21 h)

☆☆☆

Listening To America

La réforme fiscale de 1986 aux États-Unis revue et corrigée par les concessions accordées aux entreprises. (Deuxième partie à 22 h 20)

(PBS, 21 h)

☆☆☆

Death In Venice

Un chef-d'oeuvre qu'on ne se lasse jamais de revoir. Ce film dans lequel Kirk Bogarde, compositeur vieillissant de passage à Venise, s'émue de l'esthétique parfaite d'un éphèbe. À faire absolument enregistrer par des voisins qui ont le câble !

(PBS, 23 h 30)

☆☆☆

National Geographic

Quand un étudiant, un homme d'affaire, une journaliste et une enseignante voyagent en Chine, commandent-ils du McDo à Noël ?

(Radio-Québec, 18 h 30)

☆☆☆

Concert Jane Birkin

Pour les amoureux de l'homme à la tête de chou et de sa muse qui le chantera éternellement.

(TV5, 21 h)

☆☆☆

Dites-moi

Robert Doisneau est à la photographie ce que Georges Brassens est à la musique. Un mythe qui respire

simplement.
(TV5, 22 h 30)

☆☆☆

Chocolat

Le très beau Isaac de Bankolé n'a pas commencé sa carrière dans *Comment faire l'amour avec un nègre* etc. etc., il tient ici le rôle principal dans ce drame de moeurs sur fond de colonialisme français au Cameroun.

(CBC, 0 h 40)

DIMANCHE

16 AOÛT

Découverte Les oeuvres d'art et les monuments prennent aussi des rides. Pour leur rendre un air de jeunesse, la science et la technologie se sont mises de la partie.

(Radio-Canada, 18 h 10)

☆☆☆

America Goes to War

Comment le monde du spectacle intervient-il dans l'industrie guerrière de nos voisins du sud ?

(PBS, 18 h 30)

☆☆☆

Elvis : mort ou vivant

Tel le secret de la Caramilk, celui de la mort d'Elvis ressuscite régulièrement. 15 ans six pieds sous terre, ça doit donner une mine blafarde !

(TQS, 20 h)

☆☆☆

Raiders of the Lost Ark

Même si vous l'avez déjà vu une demi-douzaine de fois, faites-vous le plaisir de le regarder encore, encore, encore...

(ABC, 20 h 30)

☆☆☆

La Guerre des boutons

Un classique d'Yves Robert inspiré du roman de Louis Pergaud. Quand les enfants se querellent d'un village à l'autre. *La guerre des tuques* sans la neige !

(Radio-Canada, 22 h 55)

☆☆☆

Animal Crackers

Un p'tit Marx Brothers — grand cru 1930 — en fin de soirée, ça ne peut pas faire de mal. Les trois frères profitent de la substitution d'un tableau pour faire marrer la galerie.

(PBS, 23 h)

— Pascale Pontoreau

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Somalie, la tragédie oubliée

Loin, loin derrière
Sylvie Fréchette,
la Yougoslavie
et le Sénat triple E

Jawad Sgall

Du Centre d'études arabes pour le développement, à Montréal

ON MEURT de faim par dizaines, par centaines de milliers, bientôt par millions en Somalie. La famine qui ravage ce pays dépasse en horreur la catastrophe éthiopienne des années 80. Les mêmes causes reproduisant les mêmes effets, c'est dans la conjonction de la guerre et des conditions naturelles résultant de la dégradation environnementale qu'il faut aller chercher les racines du mal.

Mais si le drame éthiopien avait suscité un merveilleux élan de solidarité, éphémère certes, mais combien efficace pour faire face au moment crucial de la crise, l'agonie du peuple somalien se heurte à l'indifférence orchestrée par tous les faiseurs d'opinion. Comment en est-on arrivé là ?

Entre la fin de la Guerre froide et le Nouvel Ordre mondial

Les conflits qui ont ravagé toute la région de la Corne de l'Afrique (Érythrée, Éthiopie, Soudan, Djibouti) pendant les trente dernières années, s'ils ont incontestablement des sous-basements internes à la région, n'en ont pas moins été alimentés par l'opposition des deux blocs qui se disputaient la suprématie mondiale.

Au confluent de l'Afrique, du Proche-Orient et de la Péninsule arabe, les différents ports de la région étaient des enjeux stratégiques im-

portants pour les flottes américaine et soviétique qui se disputaient les faveurs des différentes dictatures en place.

Après avoir été porté à bout de bras par l'URSS pendant les premières années de son règne sanguinaire, Syad Barre, le dictateur déchu de la Somalie a pu bénéficier jusqu'à sa chute (en 1990) des largesses de Washington qui, à la faveur de la guerre de l'Ogaden entre l'Éthiopie et la Somalie, avait pu supplanter Moscou obligé de choisir entre ses protégés en guerre et ayant opté pour Mengistu.

Dans ces conditions, on aurait pu penser que la fin des blocs de la Guerre froide signifiait un essoufflement des conflits interminables de la Corne de l'Afrique et, partant, de meilleures chances pour une évolution pacifique et démocratique à même de favoriser le début d'une réinscription sur les agendas locaux et internationaux de la question des solutions aux problèmes liés à la facture économique et écologique absolument exorbitante des trente dernières années de guerre.

La fuite, à bord du même hélicoptère, des ambassadeurs soviétique et américain de Mogadiscio à la veille de la fuite de Syad Barre avait une valeur symbolique dont les dirigeants somaliens n'ont pas mesuré toute la portée : ceux-là même qui avaient noyé le pays sous une masse d'armes de tous genres et de tous calibres, aux mains de toutes sortes d'aventuriers, de bandits et de potentats tribaux ou claniques, se lavaient désormais les mains de tout ce qui



À Baldoo, le 29 juillet dernier. Avant de trouver des solutions structurelles, il est urgent de déployer une aide massive comparable à celle de 1984 en Éthiopie.

pourrait se produire dans un pays et une région qui ne servaient plus à rien de leur point de vue.

Entre la folie des uns et l'indifférence des autres

La fuite de Syad Barre, vécue par les Somaliens comme un événement porteur des espoirs les plus débridés, allait vite tourner au cauchemar : vaincu militairement et incapable de retourner le rapport de forces, le dictateur était obligé de reculer. Mais sa capacité de destruction restait énorme et intacte : l'aviation somalienne avait reçu l'ordre de détruire tout ce qu'elle pouvait, et dans sa retraite en déroute, l'armée officielle ou ce qu'il en restait pratiqua la politique de la terre brûlée de manière systématique. Les dégâts matériels et humains causés par ces quelques semaines de débâcle étaient aussi graves que ceux des dix dernières années de guerre.

Par ailleurs, s'il était évident que Syad Barre avait perdu la guerre, il n'était pas aisé de savoir qui l'avait gagnée. Dans le camp des vainqueurs, les querelles, parfois à caractère régionaliste ou clanique, le plus souvent liées à des ambitions personnelles contradictoires, allaient bientôt prendre le pas sur l'aspect coalition qui avait conduit à la victoire.

C'est donc un pays exsangue, dont déjà on doutait de la capacité de se relever des calamités qui s'étaient abattues sur lui, qui se voit de nouveau plongé dans la guerre sitôt qu'il croyait en être sorti. Une guerre éclatée en plusieurs, sans front sans alliés et sans ennemis clairement identifiés : la guerre à l'état pur.

Guerre pour le pouvoir, guerre de rapine de tous ceux qui avaient des armes contre ceux qui n'avaient que leur désespoir, guerre de clans, de tribus, de régions, guerre pour le sport, comme mode de vie...

La situation actuelle — plusieurs millions de personnes menacées de mort — mûrissait tranquillement

pendant que les yeux du monde étaient braqués sur le Golfe arabo-persique, alors que d'autres malades du pouvoir, d'autres gens bien armés et aussi insatiables détruisaient d'autres pays.

L'évolution rapide en Europe de l'Est, la Guerre du Golfe, la Yougoslavie, le Sénat triple E, les crédits à Israël, Sylvie Fréchette, mille préoccupations plus prioritaires les unes que les autres, monopolisaient l'attention médiatique et le drame mûrissait, mûrissait jusqu'à la purulence et au-delà.

Entre l'urgence absolue et les solutions structurelles

Il faut croire que les Somaliens et autres Africains ont la malchance de se trouver du côté pile du Nouvel Ordre mondial : pour empêcher l'un d'entre eux de trouver asile dans notre belle Terre de justice et de prospérité, on dépense des sommes équivalentes à celles que l'on aurait pu utiliser pour sauver d'une mort certaine plusieurs centaines de ses compatriotes : vive la rigueur de l'État de droit !

Malheureusement, l'heure ne se prête pas à des considérations de long terme : une aide humanitaire (alimentaire et sanitaire) massive et urgente n'est pas la solution aux problèmes structurels de la Somalie, elle n'en est pas moins la seule action indispensable immédiatement.

Les besoins sont d'une telle ampleur et revêtent un tel caractère d'urgence que seuls les gouvernements des pays riches et les instances internationales (ONU et ses agences spécialisées) sont en mesure d'y répondre.

L'appel à la solidarité directe des populations du Nord elles-mêmes risque de prendre trop de temps avant de se traduire en vivres et médicaments pour ceux et celles qui se meurent. Mais sans la pression de cette population, il est fort à craindre que la Somalie continuera d'arriver très loin dans l'ordre des priorités de nos gouvernements.

Photo Police et la rhétorique raciste

Pierrot Péleadeau

De la Ligue des droits et libertés

LE RÉCENT rapport du Comité d'intervention sur la violence raciste concluait que « les journalistes sont de plus en plus sensibles à la complexité des problèmes soulevés par les questions raciales et interethniques. Ils s'interrogent régulièrement sur la qualité de leur travail (...), notamment en regard de ces questions ».

Cependant, il constatait que la couverture des événements raciaux manquait parfois de mise en contexte, pouvait renforcer les idées préconçues et prêter au sensationnalisme. La publication par *Photo Police* de son dossier choc intitulé « Les Blancs en ont assez des Noirs » dépasse, et de loin, le sensationnalisme accrocheur, pour sombrer dans la reprise systématique d'arguments racistes.

Une bonne occasion pour faire de l'éducation antiraciste.

L'hebdomadaire rejette bien sûr l'accusation. Son directeur, Jacques Durand, affirme ne présenter que la vérité. Le dossier est pourtant une véritable pièce d'anthologie raciste. Une logique frelatée se cache à peine sous ce mélange de faits avérés, de demi-vérités et d'affirmations à l'emporte-pièce.

On pourrait s'attarder à la valeur des analyses (dans deux dossiers du même numéro, on affirme simultanément que ce sont les gangs jamaïcains, puis les *He'll's Angels* qui sont le pivot du trafic de la drogue au Québec). On pourrait s'attarder à la présentation des faits, à leur enchaînement par des affirmations douteuses, aux sous-entendus, etc. Le présent texte se concentre plutôt sur les emprunts à la rhétorique raciste.

L'idée de « races ». L'utilisation systématique des termes « Blancs » et « Noirs » avalise l'idée erronée et sans fondement scientifique de l'existence de « races » humaines. Il y a plus de différences génétiques, psychiques ou autres entre deux enfants nés de mêmes parents, qu'il n'en existe globalement entre « Blancs », « Noirs » et « Jaunes ».

Évidemment, la catégorisation en « races » offre au racisme l'indispensable distinction entre « nous » et « les autres ». L'autre, c'est non seulement le différent, mais aussi l'étranger. La plupart des « jeunes Haïtiens » dont parle le dossier sont

probablement nés au Québec ou naturalisés Canadiens. Idem pour les « Jamaïcains ». Mais on le masque. Car « nous » seuls sommes « Québécois » : « Quand les Québécois ne peuvent plus sortir de chez eux par crainte d'être atteints par les projectiles d'armes à feu que s'échangent deux bandes rivales de Noirs... »

La catégorisation en « race » est renforcée par l'utilisation systématique et intensive de généralisations abusives : « Les Blancs en ont assez des Noirs » (tous les Blancs vis-à-vis de tous les Noirs ?) : « Qu'est-ce qui se passe avec les Noirs de Montréal ? » On ne parle pas de gangs criminels formés de membres provenant de telles ou telles communautés, mais des Noirs, des Jamaïcains et des jeunes Haïtiens.

L'autre est ici taré ; la « race » noire souffrirait de tares psychosociales : « Comment expliquer l'absence totale de respect de la vie humaine, malheureusement démontrée trop souvent par certains jeunes Noirs, du manque de contrôle de leurs émotions et de leurs actes, et de cette incroyable ignorance de la communication et de la bonne entente, si ce n'est celle de la violence armée ? » Les « Blancs » seraient-ils incapables de tels comportements ? L'autre, c'est le Mal. Et le Mal, c'est ici la criminalité, organisée ou non.

À huit reprises, aux pages 3, 4 et 5, on assimile les Noirs en général, ou la totalité des membres de communautés particulières, au crime organisé : « Quand les Jamaïcains prennent possession d'un quartier, ils s'y installent par la terreur, la violence, ils massacrent le mobilier et bâtissent une véritable forteresse... » « Les Jamaïcains forment un groupe social homogène, difficile à pénétrer et à infiltrer pour les policiers qui luttent contre le crime et la drogue. »

On va jusqu'à la satanisation. On utilise les termes « maléfiques » et « diaboliques » pour décrire les actions de certains gangs. Qualificatifs fréquents dans la presse à sensation. Mais dans ce contexte précis, ils reprennent un élément du discours raciste, soit l'identification totale de l'autre au Mal, voire à Satan lui-même.

L'avilissement de l'autre. L'identification d'un leader communautaire à un « Trou-de-cul » ne nécessite pas de longue démonstration sur une technique fort répandue. Plus discrète mais tout aussi efficace est l'anonymisation. Le seul Noir vivant nommé est Dan Philip, qui n'est d'ailleurs que pour mieux le désigner comme cible hostile... les autres sont déjà morts.

Un incident fait deux victimes. Le « Blanc » est nommé (Michel St-Ju-

les). La victime noire reste anonyme. Le plus souvent les « Blancs » seront nommés et cités (surtout des policiers). Les *notres* sont dignes d'identification (dans les deux sens du terme). Les *autres* se fondent sous l'étiquette anonyme de « Noirs ».

Il est plus aisé d'haïr celui avec qui on n'a aucun rapport personnel autre que son statut d'ennemi... à moins qu'il ne soit objet exemplaire de mépris. Ici, le discours raciste rivalise avec rhétorique guerrière qu'il a souvent servi.

La thèse de la conspiration. Voilà bien un thème de prédilection, que ladite conspiration soit juive, immigrante, minoritaire ou tiers-mondiste. À sept reprises, (pp. 2 et 6), les journalistes de *Photo Police* insinuent qu'un « lobby noir » aurait réussi à empêcher la police de jouer son rôle protecteur de la population par sa manipulation de l'État-major policier.

On pointe l'élite qui dirige le complot qui, bien sûr, serait à la solde du crime organisé. À cinq reprises, (pp. 2 et 7), on affirme que Dan Philip et la Ligue des Noirs du Québec sont complices, voire carrément responsables de la montée de la criminalité à Montréal. Et l'on insinue, sans aucune preuve bien sûr, que la Ligue des Noirs serait financée par le crime organisé.

La technique du bouc émissaire. Le dossier de *Photo Police* s'ouvre sur ces lignes pleines de sous-entendus : « La population grogne. Un vent de mauvaise humeur souffle et ce n'est pas uniquement en raison de la récession. (...) À la radio, il y a toujours les lignes ouvertes qui permettent à quelques-uns de se défouler. Mais la grande majorité n'y a pas accès. Mais elle n'en pense pas moins. Et ce qui revient au centre de toutes les discussions, c'est la tension montante entre les Blancs et les Noirs. »

Ne reste plus qu'à affirmer que ce sont les « Noirs » qui sont la source et les responsables de cette tension. C'est l'objet précis de tout le dossier. À l'instar du discours néo-raciste contemporain, on laisse aux lecteurs le soin de déduire que c'est le bouc émissaire désigné qui est la source des plus grands objets de grogne de la population.

Le racisme existe, c'est celui des victimes. Voilà un trait particulier du néo-racisme contemporain, résumé par l'avant-dernière phrase du dossier : « Aujourd'hui, les Blancs en ont assez des injustices dont ils sont victimes, et du favoritisme que les autorités entretiennent envers les Noirs. »

On ne s'encombre pas de toutes les preuves du contraire. C'est une va-

riante de la thèse de la conspiration et du procédé du bouc émissaire. Ici, ce sont aussi les mécanismes institutionnels assurant la légalité et l'égalité de tous devant la loi qui seraient détournés contre les « Blancs » : « La vérité est que des Noirs, ne respectant ni loi ni lois, tentent de déstabiliser la justice pour cacher leurs opérations criminelles. » La thèse du détournement offre une explication et une cible au sentiment d'impuissance d'une population en proie à un bien réel désarroi social, économique, politique et moral.

La prophétie auto-réalisatrice. Enfin, le dossier qui ouvre sur le titre de l'article d'Yves Malette « Les gangs de Noirs sèment la terreur... et ce n'est pas fini ! » se termine sur cet avertissement global de Jean-Marc Provost : « Si personne n'intervient, il faut craindre une violente guerre raciste. » Dernier trait commun avec la rhétorique des organisations racistes qui braquent les groupes les uns contre les autres, fomentent la haine puis prophétisent la violence !

Les médias ont un rôle central à jouer dans l'identification et la solution des tensions interethniques. Ils se doivent d'en traiter directement et franchement. Les développements de bandes conflictuelles d'adolescents et de gangs criminels dans nos communautés sont de ces sujets devant être abordés de manière urgente, ouverte et approfondie.

Mais le dossier choc de *Photo Police* n'a rien du travail journalistique. C'est pourquoi il a été promptement dénoncé par les membres de la profession. C'est une pièce de propagande raciste utilisant la xénophobie et encourageant le délire sécuritaire à des fins commerciales. L'ironie, c'est que même les publications d'organisations racistes québécoises comme *Longitude 74*, l'Empire invisible du KKK ou le Mouvement les Jeunes ariennes, n'osent pas être aussi crues ou utiliser des ficelles aussi grosses.

Ce triste dossier aura au moins quelque valeur pédagogique s'il permettait de révéler, par sa grossièreté même, les thèmes et surtout les artifices par lesquels on arrive à exploiter diverses frustrations bien réelles, et souvent légitimes, de plusieurs secteurs de la population pour les canaliser dans la haine de l'autre.

Maintenant, à ceux qui savent lire de débusquer la rhétorique raciste pour mieux la dénoncer ; et à ceux qui involontairement seront utilisés par elle, comme la Fraternité des policiers de la CUM et son président M. Prud'homme, de s'en dissocier totalement.

Les ingénieurs, une société secrète

Hortense Michaud-Lalanne

MÔS par la vanité de faire savoir qu'ils appartiennent à une caste qui a changé la face du monde au XXe siècle, bien plus que les politiques et les militaires ne l'avaient fait durant les dix millénaires précédents, les ingénieurs du Canada arborent un insigne visible, le jonc d'acier porté « au petit doigt de la main qui travaille », qu'on leur remet lors d'un cérémonial secret.

Depuis bientôt 70 ans, les ingénieurs canadiens s'entre-administrent une sorte d'initiation franc-maçonnique, de style héroïco-mythologique, faite pour inculquer aux membres le respect des aînés et la fierté d'avoir été admis en leur sein. Littéralement, ils s'engagent à ne jamais « envier ou déprécier leurs collègues ».

En 1923, cette cérémonie très spéciale fut commandée au cerveau fertile de Kipling, l'intarissable chanteur de l'exotisme à bon compte et de l'Empire britannique : dans un long poème intitulé *Sons of Marthe*, les ingénieurs sont identifiés aux fils de la Marthe de l'Évangile, celle qui s'était plainte à Jésus d'être seule à la cuisine, pendant que sa sœur Marie se la coulait douce au salon, en compagnie de l'invité. Pour toute réponse, Jésus fit valoir à Marthe qu'elle n'avait qu'à s'en prendre à elle-même pour son zèle excessif et qu'elle aurait mieux fait d'imiter Marie, la belle paresseuse qui « avait choisi la meilleure part ! ».

Selon Kipling, les ingénieurs sont censés souffrir pour expier le moment d'humeur de Marthe, leur mère et modèle. Le rituel, administré sous l'égide de l'*Engineering Institute of Canada*, fut traduit en français dans les années 60. Il met en scène *Sept Gardiens*, sorte de sorciers-officiels qui scandent leurs propos en martelant une enclume, tandis qu'ils font tenir une chaîne aux nouveaux diplômés, le temps de leur faire prononcer un engagement solennel touchant leur responsabilité et le secret dans lequel, paraît-il, on devrait tenir toute cette liturgie pour initiés.

De nos jours, *Fils de Marthe* surprend par son côté macho et révèle qu'on peut encore faire fi de l'existence des femmes dans la profession. C'est là le moindre des reproches que méritent le texte de Kipling et ceux qui l'administrent.

Ce qui est plus inadmissible encore, c'est d'entourer de secret, de religion et de mythologie la responsabilité des ingénieurs, c'est-à-dire un problème qui touche à la survie de l'humanité et que bien peu d'ingénieurs osent regarder en face : gérer l'ère nucléaire et la crise de l'environnement, ce n'est pas gagné, loin de là !

Et, si les ingénieurs n'adoptent pas la transparence au lieu des mythes et des vieux rites, ce sera d'ailleurs bientôt perdu pour de bon !

L'ennui, c'est que les humains mènent leur barque comme si rien ne s'était produit depuis 1923 et Kipling. Or en 1923, il y avait moins de deux milliards d'individus sur Terre, le plus gros canon s'appelait Bertha, le plus gros avion avait l'air d'un *Dinky Toy*. En 1923, il restait encore huit ans avant qu'on n'invente les CFC qui grugent la couche d'ozone, et seize avant qu'Einstein n'écrive à Roosevelt pour l'inciter à financer la recherche sur la bombe atomique.

Les véritables points tournants de l'histoire de l'humanité sont tellement récents et méconnus que la plupart des gens qui se piquent de penser et de parler pour les autres n'en savent rien et n'en peuvent donc rien dire.

Le 500e anniversaire de Christophe Colomb en Amérique et le 350e de Montréal, dont on fait si grand cas, sont mineurs en regard de ceux qui comptent : ainsi, en 1992, le Protocole de Montréal, par lequel les Nations de la Terre tentent timidement de contrôler les dégâts causés à l'ozone par les CFC inventés en 1931 par un ingénieur américain, aura cinq ans...

L'Hercule mythologique mis en scène devant trois milliards de téléspectateurs par la cérémonie d'ouverture des Jeux de Barcelone n'est qu'un pâle précurseur de Thomas Midgley Jr., l'ingénieur qui a transformé la planète en mettant d'abord le plomb dans l'essence, puis en inventant les CFC.

Hélas, Midgley et ses inventions n'ont rien de légendaire. Ils sont tellement réels que les associations professionnelles d'ingénieurs se gardent bien d'attirer l'attention sur eux, pas plus qu'elles n'insistent sur nos problèmes nucléaires.

Or, 1992, ce sont aussi et surtout les 50 ans de l'ère nucléaire qui a démarré dans le plus profond secret, avec la pile de Chicago, en 1942. Depuis, nos taxes ont subventionné de l'uranium pour Saddam Hussein et des réacteurs pour les dictateurs de plusieurs pays, dont Caecusoc. Ceux qui ne sont pas fous de faire tenir le toit du Stade se piquent de bâtir des centrales nucléaires ici et là, grâce aux pots-de-vin et à l'avantage qu'ils ont sur les Américains dont la loi interdit d'acheter les officiels étrangers.

Après 50 ans, nos associations d'ingénieurs sont-elles prêtes à décréter la fin des cacocheries et du trafic d'influence ? Exigeront-elles l'équivalent de la législation US contre les contributions, en vertu de laquelle General Electric vient de se faire condamner à 69 millions de dollars d'amende, dont un pourcentage ira au whistle-blower ?

Si elles mettent trop de temps à se manifester, ces *Enfants de Marthe* auront contribué à la destruction de la civilisation, sans même lever le petit doigt !

L'équipe du DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale : Jean Charlier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. LeHeureux, Bernard Morrier, Laurent Soumis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle : Michel Bélair (directeur), Paul des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski, Odile Tremblay (Le Plaisir des livres) ; à l'information économique : Robert Dutsac, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude (Le Plaisir des livres) ; à l'information politique : Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (éditorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements) ; aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Trudel (affaires juridiques), Suzanne Marchand (éducation), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commiss), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbelli (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Colombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743, rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 8858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361 ; Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS = 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER : send address changes to : Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

